

L'ÉCONOMIE AUTREMENT

COURS + DOSSIERS

PLAN

PARTIE I : HISTOIRE

I) POLANYI

- A) Formes de redistribution des richesses
 - 1) Les trois canaux
 - 2) Avantages et inconvénients des canaux
- B) Le désencastrement du marché
 - 1) Définition du désencastrement
 - 2) Désencastrement de la terre (enclosures)
 - 3) Marché du travail (lois de speenhamland)
 - 4) Marché de la monnaie
- C) Deux conceptions de l'économie
 - 1) Conception formaliste (Robbins)
 - 2) Conception substantiviste (Polanyi)
- D) Les avertissements de Polanyi
 - 1) Destruction environnementale
 - 2) Vagues de marchandisation

II) LES COMMUNAUTES UTOPISTES AU XIXÈME SIÈCLE.

- A) Socialisme utopique/socialisme scientifique (Marx)
- B) Pôle de la réciprocité
- C) Retrouver la démocratie et le lien social perdu avec la marchandisation
- D) Exemples / Robert Owen, Godin, Fourier, Communautés aux USA
- E) Effacement d pôle de la réciprocité avec la montée de l'Etat

PARTIE II : COOPERATIVES ET MUTUELLES.

- I) Objectifs et secteurs**
- II) Poids dans l'économie**
- III) Loi sur l'ESS dite Loi Hamon**

PARTIE III : REVENUS, ÉPARGNE ET MONNAIES

- I) Epargne solidaire – Crowdfunding**
- II) Monnaies locales**
 - A) Principes
 - B) Les monnaies locales opposées au Bitcoin
 - C) Essor et exemples (différentes catégories)
- III) Le revenu universel**

PARTIE IV : PRODUCTION ET CONSOMMATION

- I) La tragédie des communs : Elinor Orstom**
- II) L'économie circulaire**
- III) l'économie du Don)**
- IV) Décroissance et déconsommation.**

PARTIE V : CONCLUSION

- I) Démarchandisation et marchandisation**
- II) L'impuissance théorique du courant mainstream**

BIBLIOGRAPHIE, SITOGRAPHIE, RADIOS

- « L'Economie du lien social » - (Emission « Entendez-vous l'Eco » du - France – Culture
- J.Ch. Petitfils : « Les communautés utopistes au 19^{ème} siècle » - Pluriel – 2011
- R.L Heilbroner : « Les grands économistes » - Point Seuil – 2001
- G. Lacoix, R. Slitine : « L'Economie Sociale et Solidaire » - PUF – 2016
- E. Dacheux, D. Goujon : « Principes d'économie solidaire » - Ellipses - 2018-10-28 B. Perret : « Au-delà du marché » - Les petits matins – 2015
- P. Cassagnard, F. Lachet-Touya : « L'économie circulaire » - Ecoflash n°330 – Septembre 2018
- « Epargner solidaire » - Les dossiers d'Alternatives Economiques n°3 – Septembre 2015
- « L'Economie autrement » Les dossiers d'Alternatives Economiques n°5 – Janvier 2017
- B. Manier : « Un million de révolutions tranquilles » - LLL – 2012
- P. Dardot, Ch. Laval : « Commun – Essai sur la révolution au XXIème siècle » - La Découverte – 2015
- K. Polanyi : « La grande transformation »- Aux origines politiques et économiques de notre temps »- Gallimard – 1983
- Nicholas Georgescu-Roegen : « La décroissance. Entropie - Écologie – Économie » Éditions Sang de la terre- 1995
http://classiques.uqac.ca/contemporains/georgescu_roegen_nicolas/dcroissance/dcroissance.html
- Noyon et Vion-Dury : « Les idées nouvelles pour comprendre le 21^è siècle » - Allary Editions - 2018
- M Prieto, A. Slim : « Consommer moins pour vivre mieux ? Idées reçues sur la décroissance » - 2010

PARTIE I : HISTOIRE

I) POLANYI

Nous allons nous fonder tout au long de ce cours sur les présentations proposées par Karl Polanyi dans son ouvrage « La grande transformation » paru en 1944 (traduction française en 1983) et qui traite de l'évolution du capitalisme jusqu'à cette date. On se permettra donc de tirer de ses travaux des conclusions propres aux périodes postérieures à 1944

A) Formes de redistribution des richesses

1) Les trois canaux

Polanyi, anthropologue historien et économiste, se demande comment les sociétés font pour redistribuer les richesses entre ses membres et il distingue trois grandes formes (ou trois grands circuits) de redistribution des richesses

- a) La redistribution par le marché qu'il appelle « marché » : elle suppose des individus indépendants, rationnels (en général), qui cherchent à atteindre une satisfaction par des achats sur le marché moyennant un prix qui s'impose
- b) La redistribution centralisée (par l'Etat, le prince, le seigneur, l'Inca, les autorités religieuses...) : les produits sont partiellement ou totalement remis au détenteur du pouvoir central qui els redistribue ensuite. Pour nos sociétés, c'est le cas du prélèvement de l'impôt et de la fourniture de services publics ou d'aides sociales
- c) La réciprocité : il s'agit des échanges sociaux qui se font entre voisins, proches, membres d'un groupe ou d'une famille : coups de mains, dons, etc... A noter que certains échanges peuvent relever de cette redistribution et d'une certaine centralisation comme les dons du sang, par exemple. Une même activité peut relever des trois modes : par exemple, faire garder un enfant peut relever du marché (baby- sitting, crèches privées..), de la redistribution (crèches municipales) ou e la réciprocité

(recours aux grands-parents). Concrètement, il peut y avoir des mélanges subtils : embauche de la nièce comme baby sitteuse mais qu'on paiera un peu plus cher qu'on ne l'aurait fait sur le marché (ça relève en réalité de la réciprocité)

2) Caractéristiques des canaux

Le marché suppose des échanges libres et suscite une certaine impersonnalité

La redistribution centralisée est supposée légitime (selon les valeurs de la société en question) et a un caractère anonyme et obligatoire

La réciprocité suppose des échanges sociaux donc non anonymes, affectuels (positivement dans le cas des aides mais aussi négativement dans le cas du Potlatch) et entraînent une obligation de retour.

3) Centralité

Ces trois canaux existent dans toutes les sociétés mais ce qu'il faut voir c'est s'ils occupent une place centrale : ainsi nos sociétés développées sont marquées par la prééminence du marché sur les deux autres modes de distribution. A l'inverse, il existait de grands marchés au moyen âge (foires de champagne, ...) mais c'est certainement la réciprocité qui structurait la société

Dans les sociétés socialistes du 20^è siècle ou chez les Incas, c'est la redistribution centralisée qui était centrale.

B) Le désencastré du marché

4) Définition du désencastré

Pour Karl Polanyi, les marchés ont toujours existé mais ils ne constituaient pas l'élément central de la société. Les échanges marchands étaient enserrés dans des obligations religieuses, orales, rituelles, administratives, etc... On dit qu'ils étaient « encastés » dans le social.

Ce n'est qu'à partir du 19^è siècle que se produit un phénomène de « désencastré », le marché prend son autonomie par rapport aux environnements sociaux et culturels (un exemple récent de désencastré est celui de l'ouverture des magasins le dimanche : jusqu'à présent, le commerce le dimanche était régi d'abord par des interdits religieux puis par des traditions d'ouverture des boulangeries, par exemple) et administratives (ouverture de certains petits commerces). Avec une totale liberté d'ouverture on a bien un phénomène de désencastré par rapport aux contraintes sociales et culturelles préexistantes.

Pour Polanyi, ce désencastré va être atteint au 19^è siècle quand trois produits qui n'ont pas vocation à être échangés sur le marché commencent à l'être (il les appelle des pseudo-marchandises »). Il s'agit de la terre, de la monnaie et du travail.

5) Désencastré de la terre (enclosures)

La Terre, en tant que produit, a une place bien particulière en tant qu'élément nourricier Elle fait partie des biens qui se transmettent de génération en génération mais qu'on ne vend pas (ainsi l'anthropologue Maurice Godelier rappelle qu'une Société se définit aussi par ce qui est interdit à la vente).

Il faut bien entendu parler du mouvement des enclosures qui se développe surtout vers la fin du 17^è siècle en Angleterre et qui correspond à une « privatisation » des communaux ouverts à tous par des pratiques de clôture qui permettent le pâturage des moutons (au 15^è siècle) et aux labours (au 17^è). On peut considérer que c'est le premier acte de développement du capitalisme.

Le mouvement des enclosures a rendu la terre identifiable et en a fait un facteur de production. Il a également entraîné le départ des ruraux vers les villes à la recherche d'un emploi (développement du « marché du travail »)

6) Marché du travail (lois de speenhamland)

Enfin, beaucoup d'économistes considèrent que le travail n'est pas une marchandise (en tout cas, pas comme les autres) puisqu'il est à la base de la survie de l'individu et de sa famille.

En Angleterre il y avait des « lois sur les pauvres » au moins depuis les lois promulguées par la reine Elizabeth en 1597 ; il s'agit d'emplois pour les indigents (dans des « maisons de travail ») qui sont financés par une taxe prélevée sur les propriétaires fonciers de la paroisse ainsi qu'une assistance aux boiteux, handicapés vieillards, aveugles et aux pauvres inaptes au travail. Ceci eut pour résultat de fixer les pauvres sur leur paroisse.

En 1795, le speenhamland act qui consiste à fournir à la famille indigente une somme d'argent égale à la différence entre son revenu et un revenu garanti.

Les années 1830 connaissent une explosion du nombre de pauvres. C'est en 1834 qu'on abolit les lois de speenhamland. Elles sont remplacées par un système où l'assistance accordée aux personnes valides ou à des familles ne pourra être faite que dans les maisons de travail (l'objectif étant de pousser les individus au travail en proposant des conditions d'assistance inhumaines). Ce sont ces nouvelles lois qui « libèrent » les travailleurs de leur fixation à leur paroisse et permet le développement d'un marché de travail.

7) Marché de la monnaie

La monnaie est un bien à la fois individuel et social. Même s'il y a toujours eu tentation de vendre ou d'acheter de la monnaie, au MA les restrictions étaient fortes (condamnation du prêt à intérêt usuraire) et la spéculation réprouvée (car faire de l'argent avec de l'argent, c'est prendre la place de Dieu).

Avant d'être un instrument d'échange la monnaie a été un instrument de compte et de paiement à la puissance publique (notamment impôts dus à l'Etat). Elle était de fait encadrée (les références aux valeurs culturelles, dieux, gouvernants, écrivains, ... qu'on a longtemps trouvés sur les billets en sont un indicateur).

8) Vagues de marchandisation

Dès lors qu'un produit quitte l'ère de la réciprocité, de la redistribution ou même de l'interdiction de l'échange pour entrer dans l'ère de l'échange marchand on parlera de « marchandisation ». A des degrés divers on a vu la marchandisation de l'Art (qui passe de l'activité en faveur d'un mécène au marché de l'Art), de la culture, même de la télévision (la TV de l'ère de l'ORTF relevait de l'Etat et avait pour mission d'instruire, informer et distraire ; la TV marchande a pour objectif de faire de l'audimat), du corps (vente d'organes, marché du sang, ...), etc...

Michel Burawoy distingue trois vagues de marchandisation dans l'Histoire Economique récente : la marchandisation du travail au 19^e siècle, la financiarisation de la deuxième moitié du 20^e siècle ; enfin « *La transformation écologique qui nous atteint aujourd'hui va encore plus loin ; la terre, l'eau, l'air et les gènes sont transformés en marchandise, (...)* » (Michael Burawoy, « *L'avenir de la sociologie* », Sociologies, Découvertes / Redécouvertes, Michael Burawoy, 24 juin 2014 <http://sociologies.revues.org/4774>)

9) Economie de marché et Société de marché

Economie de marché correspond à une situation où le mécanisme central de redistribution des richesses est le principe du marché (au détriment du principe étatique).

La « Société de marché » va plus loin : elle suppose qu'un certain nombre d'éléments qui relevaient de la réciprocité bascule dans le domaine marchand (on peut tout vendre à l'exemple de la revente des cadeaux de Noël) mais c'est aussi une société où on évaluera les rapports non marchands sur le modèle d'une économie marchande (ainsi n'assimile les élèves à des consommateurs et les enseignants à des producteurs, les relations sociales se vivent de plus en plus en termes de contrats).

C) Deux conceptions de l'économie

- 1) Conception formaliste (Robbins)
- 2) Conception substantiviste (Polanyi)

D) Les avertissements de Polanyi

1) Mythe du marché autorégulateur

Pour Polanyi, le 19^e siècle a vu se développer le mythe du marché autorégulateur qui accompagne le désencastrement. Ce mythe se serait heurté à la réalité en 1929 et il voit un mouvement de réencastrement de l'économie (NB : en ce sens, le nazisme et le fascisme sont de formes de réaction à ce désencastrement des marchés). Bien qu'il ne puisse pas en parler dans son livre, on peut considérer que ce développement de l'état-providence durant les trente glorieuses relève ce réencastrement. Il est clair que ce réencastrement n'est pas définitif et qu'on peut considérer qu'on a à nouveau un mouvement de désencastrement à partir des années 1980.

2) Destruction environnementale

Là où Polanyi est visionnaire c'est lorsqu'il estime que la libéralisation des marchés amènera inéluctablement à une destruction de l'environnement. « *Une telle institution (cf le marché) ne pouvait exister de façon suivie sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société, sans détruire l'homme et sans transformer son milieu en désert* » (Polanyi-1983) et il conclut : « *Après un siècle d'"amélioration" aveugle, l'homme restaure son "habitation". Si l'on ne veut pas laisser l'industrialisme éteindre l'espèce humaine, il faut le subordonner aux exigences de la nature de l'homme* » (Polanyi-1983).

Document 1

L'avènement du *laissez-faire* a brutalement mis en question la vision que l'homme civilisé avait de lui-même, au point qu'il ne s'est jamais totalement remis des conséquences de ce bouleversement. Ce n'est que peu à peu que nous prenons conscience de ce qui nous est arrivé, il y a seulement un siècle.

L'économie libérale, cette réaction première de l'homme face à l'avènement de la machine, constitua une rupture brutale avec la situation antérieure.

Ce fut le début d'une réaction en chaîne: les marchés isolés d'autrefois ont été transmués en un système de marchés autorégulateur. Cette nouvelle économie donna naissance à une nouvelle société. L'étape décisive fut la suivante: on transforma le travail et la terre en marchandises, c'est-à-dire qu'on les traita *comme s'ils* avaient été produits pour être vendus. Certes, l'un comme l'autre n'étaient pas réellement des marchandises dans la mesure où ils n'étaient pas produits du tout (comme la terre) ou, s'ils l'étaient, ils n'étaient pas destinés à la vente (comme le travail). Et pourtant, jamais fiction plus efficace ne fut imaginée. En achetant et en vendant librement le travail et la terre, on leur imposa le mécanisme du marché. Il y eut désormais offre de travail et demande de travail; il y eut offre de terre et demande de terre. Il y eut, en conséquence, un prix de marché pour l'emploi de la force de travail, appelé salaire, et un prix pour l'utilisation de la terre, appelée rente. Les marchés du travail et de la terre se sont constitués, à l'image de ceux des marchandises que ces facteurs concouraient à produire. L'ampleur réelle d'un tel changement est mieux perçue si l'on rappelle que les mots travail et terre n'indiquent pas autre chose que, respectivement, l'homme et la nature. La fiction de la marchandise consigne le destin de l'homme et de la nature au fonctionnement d'un automate qui suit sa routine et est régi par ses propres lois.

On n'avait jamais assisté à un tel phénomène. Le principe opposé s'appliquait encore dans le système mercantiliste, même si celui-ci encourageait délibérément la création de marchés. Le travail et la terre n'étaient pas confiés au marché; ils faisaient partie de la structure organique de la société. Là où terre était commercialisable, seule la détermination de son prix était laissée en général aux différentes parties

prenantes. Quand le travail était objet de contrat, les salaires eux-mêmes étaient généralement fixés par les pouvoirs publics. La terre était régie par les coutumes de la seigneurie, du monastère, de la commune et soumise aux limitations légales concernant le droit de la propriété foncière. Le travail était réglementé par des lois contre la mendicité et le vagabondage, par les statuts des travailleurs et des artisans, par les lois sur les pauvres ainsi que par les décrets des communes et des guildes. Dans les faits, toutes les sociétés connues par les anthropologues et les historiens réservaient les marchés aux biens proprement dits.

Ainsi l'économie de marché créa-t-elle un nouveau type de société. Le système économique, plus exactement le système de production, a alors été confié à une structure au fonctionnement autonome. Un mécanisme institutionnel contrôlait les hommes dans leurs activités quotidiennes ainsi que les ressources de la nature. Cet instrument de bien-être matériel était sous le seul contrôle des incitations produites par la faim et le gain, ou, plus précisément, engendrées par la peur de se retrouver sans le minimum nécessaire pour vivre et par l'attente d'un profit. Tant qu'une personne sans propriété ne pouvait se procurer de quoi manger sans être obligée au préalable de vendre sa force de travail, tant qu'un propriétaire pouvait sans encombre acheter au prix le plus bas et revendre au prix le plus élevé, la fabrique aveugle continuerait à pourvoir toujours plus de biens pour le profit de l'espèce humaine. C'est la peur de mourir de faim chez le travailleur et l'appât du profit chez l'employeur qui permettaient à ce vaste système de se maintenir.

Ainsi, une « sphère économique » totalement distincte des autres institutions de la société fit son apparition. Puisque aucun groupe humain ne peut survivre sans une structure de production qui fonctionne, son incarnation dans une sphère distincte et séparée rendit le « reste » de la société dépendant de cette sphère. Cette entité séparée était elle-même régulée par un mécanisme qui contrôlait son fonctionnement. En conséquence, le mécanisme du marché en vint à déterminer la vie du corps social. Il ne faut donc pas s'étonner que le type de société émergente ait été une société « économique » à un degré tout à fait inconnu jusqu'alors. Les « motivations économiques » régnaient souverainement dans leur propre monde ; l'individu était forcé d'agir en suivant leur logique, sous peine d'être réduit à néant par un marché. Cette conversion forcée à une vision utilitariste faussa fatalement la compréhension que l'homme occidental avait de lui-même. (...) Il y a seulement un siècle que le marché libre du travail apparut en Angleterre. La tristement célèbre *Poor Law Reform* (1834) a supprimé l'approvisionnement de base que les gouvernements paternalistes effectuaient à l'attention des pauvres. Les hospices pour les pauvres, qui accueillaient auparavant les plus misérables, furent transformés en lieux de honte et de torture mentale auxquels même la faim et la misère étaient préférables. Mourir de faim ou travailler, telle était l'alternative que l'on offrait aux pauvres. Ainsi, on créa un marché du travail national et concurrentiel. En l'espace d'une décennie, le *Bank Act* (1844) établit le principe de l'étalon-or ; le gouvernement fut dessaisi de la création monétaire sans qu'on prît en considération les conséquences pour le niveau de l'emploi. Parallèlement, une réforme des lois sur la terre en rendit la propriété transférable et l'abrogation des lois sur le blé (1846) fit naître un espace mondial du grain, laissant par là même le fermier du Continent non protégé à la merci des caprices du marché.

C'est ainsi que furent établis les trois piliers du libéralisme économique, principes sur lesquels se construisit l'économie de marché: le travail doit avoir un prix que le marché va établir; l'offre de monnaie doit dépendre d'un mécanisme autorégulateur ; les marchandises doivent pouvoir circuler librement entre les pays sans qu'on se soucie des conséquences de cette libre circulation. En bref, le marché du travail, l'étalon-or et le libre-échange. Un processus qui s'autorenforce fut enclenché, au terme duquel le modèle autrefois inoffensif du marché a été transformé en une monstruosité sociale.

(Karl Polanyi : « La mentalité de marché est obsolète » - *Commentary* – 1947)

III) LES COMMUNAUTES UTOPISTES AU XIX^{ème} SIECLE.

Dès le début du 1^{ème} siècle, il ya des réactions à la montée de cette nouvelle manière de produire représentée par le capitalisme avec « l'associationnisme pionnier » (Leroux), le début des mutuelles et des coopératives. En 1830 est créée la première banque sans banquier pour financer des projets sans spéculation. 1835 : première épicerie sociale gérée par ses clients, ...le statut de Scop apparait en 1867. Mais il y a aussi les essais de « communautés socialistes » (appelées également utopistes) dont le représentant le plus célèbre est Robert Owen (1771 – 1858) mais on peut citer également Godin et Fourier.

A) Robert Owen et New Lanark

Robert Owen, né dans une famille pauvre, fit fortune dans a production de textile puis décida d'acheter, en 18, une usine située à « New Lanark » pour appliquer ses idées novatrices : les ouvriers vivent dans des maisons autour de l'usine, les conditions de travail sont bonnes, le travail des enfants y ets interdit, en revanche, ils sont scolarisés et l'usine était rentable.

Il tenta par la suite de convaincre les autorités de mettre en place des « villages de la coopération » dans le reste du RU où de 800 à 1200 personnes travailleraient ensemble là la terre et à l'usine. L'idée étant que pour combattre la pauvreté, il fallait rendre les pauvres productifs. Bien qu'il trouva des financiers disponibles (dont David Ricardo), il ne put rassembler suffisamment d'argent pur les mettre en place.

Aussi en 1828, sauta-t-il sur l'occasion d'acheter des terres et un village aux EU, et la baptisa « New Harmony ». Mais l'affaire fut mal préparée et échoua très rapidement, des clans se formèrent et Owen dut abandonner « New Harmony » en 1828.

B) Charles Fourier et le phalanstère

Fourier (1772-1837) ne fut pas un acteur du changement comme Owen mis seulement un écrivain qui attendit toute sa vie qu'un mécène frappe à sa porte pour financer ses idées. Ses idées reposent d'abord sur le principe du Phalanstère. Le phalanstère est un ensemble de bâtiments à usage communautaire qui se forme par la libre association de leurs membres. Il espère que la Société future sera composée de trois millions de phalanstères regroupant chacun 1500 personnes des deux sexes. Le phalanstère est une exploitation agricole avec des bâtiments accueillant 400 familles (de 1 800 à 2 000 sociétaires) , d'environ 1200 mètres de long avec des logements, des salles spécialisées,...

Fourier ne vit jamais la réalisation de ses rêves mais il y et, après sa mort, de nombreuses tentatives de constitutions de phalanstères mais toutes échouèrent à l'exception du familistère de Bruxelles et surtout du familistère de Guise créé par JB Godin

C) Jean-Baptiste Godin et le familistère

Jean Baptiste Godin (1817- 1888) créé en 1840 une entreprise de production d'appareils de chauffage (de poêles) et en 1846 il la transfère dans le village de Guise (dans l'Aisne) et crée le « familistère », inspiré du phalanstère de Fourier et des réalisations de Robert Owen. En 1854, il créé une succursale à Bruxelles.

Le familistère est un « établissement où plusieurs familles ou individus vivent ensemble dans une sorte de communauté et trouvent dans des magasins coopératifs ce qui leur est nécessaire ». Il met en avant le caractère communautaire et coopératif de la vie sociale, aussi proscriit-il la maison au profit d'appartements dans lesquels vivront les ouvriers.

Il met l'accent sur les aspects de confort des logements : la luminosité des appartements, la circulation de l'air, l'accès à l'eau potable à chaque étage. Le soin du corps est également assuré par la création d'une buanderie dans laquelle on lave et sèche le linge, des douches et une piscine (au plancher mobile, pour permettre aux enfants d'y nager en toute sécurité)

Il crée des caisses de secours pour protéger les ouvriers de la maladie, des accidents du travail et assurer une retraite aux plus de 60 ans.

Il installe des magasins coopératifs en face du familistère dans lesquels les ouvriers peuvent acheter les produits et dont les bénéfices sont répartis entre les acheteurs

Il fait construire des écoles, mixtes et obligatoires jusqu'à 14 ans (à l'époque, la loi autorise le travail des enfants à partir de 10 ans), un théâtre, une bibliothèque, ...

En 1880, l'entreprise est transformée en coopérative de production. Les bénéfices sont utilisés pour financer les diverses œuvres sociales (écoles, caisses de secours), puis le restant est distribué entre les ouvriers, proportionnellement au travail fourni pendant l'année. Cependant, les bénéfices ne sont pas distribués en argent, mais sous forme d'actions de la Société : les ouvriers deviennent ainsi propriétaires de l'entreprise.

L'objectif ultime de Godin est de responsabiliser les ouvriers afin qu'ils se libèrent de toute dépendance à l'égard des patrons et d'abolir le salariat

Le familistère fonctionnera jusqu'à nos jours mais en Juin 1968, il abandonne le statut de coopérative pour devenir une société anonyme.

D) Le devenir de l'idée utopiste

1) Socialisme utopique et socialisme scientifique

Marx et Engels contesteront ces ambitions, estimant qu'elles sont vouées à l'échec et n'auront comme effet qu'émousser les volontés d'émancipation des ouvriers. C'est pourquoi ils parlent de « socialisme utopique » qu'ils opposent au « socialisme scientifique » dont eux mêmes sont porteurs

2) Postérité

Ces essais de communauté, s'ils ont pour la plupart échoué, ne doivent pas être sous estimés pour deux raisons :

+ Ils ont été très nombreux. Heilbroner estime qu'il y eut aux EU au 19^e siècle plus de 40 phalanstères et près de 180 communautés utopistes si on ajoute les essais dans l'optique d'Owen et des communautés religieuses. Petitfils fournit une liste de 136 communautés utopistes ayant existé (aussi bien en France qu'aux EU) entre 1825 et 1914.

+ Les idées à la base de ces communautés ont continué à se diffuser (autogestion) et on peut estimer qu'elles ont compté dans le développement des coopératives, des mutuelles et de l'ESS en général.

On voit que l'objectif des « communautés utopistes » n'est pas seulement d'améliorer les conditions de travail et de vie des ouvriers. Les coopérateurs veulent aussi réintroduire une forme de démocratie dans l'entreprise qu'on ne retrouve pas dans l'entreprise capitaliste. Ils veulent également restaurer le lien social malmené par la marchandisation. Enfin l'objectif est bien de provoquer une transformation du capitalisme de l'intérieur par l'accumulation d'expériences localisées.

Il faut donc voir que ces tentatives se situent clairement du côté de la réciprocité, cependant, si elles existent toujours, leur poids s'est amoindri à la fin du 19^e siècle devant la montée conjointe du pôle de la marchandisation mais aussi du pôle de la redistribution centralisée (montée de « l'économie publique », Etat- Providence, ...). Dans les manuels d'économie, on parle de l'économie marchande et de l'économie publique mais on oublie souvent ce troisième secteur.

Mais avec les crises récentes, ce troisième pôle est en train de reprendre du poil de la bête.

PARTIE II : ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - COOPERATIVES ET MUTUELLES.

I) Objectifs de l'ESS

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale.

Elles peuvent faire des bénéfices mais n'ont pas de but lucratif ; le profit n'est pas un objectif en soi
Le principe de gouvernance repose sur le principe « un homme – une voix ».

Il s'agit des Coopératives, mutuelles, associations et fondations. On peut leur ajouter, depuis la loi du 31 juillet 2014, certaines sociétés commerciales respectant les principes de l'ESS. : le but poursuivi ne doit pas être le seul partage des bénéfices, la gouvernance doit être démocratique ; la société doit constituer une réserve statutaire impartageable, dite fonds de développement.

II) Composition et principes de l'ESS

A) Les Sociétés coopératives

Cette catégorie regroupe les Scop (Société COopérative et Participative, anciennement Société Coopérative Ouvrière de Production) et les Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Une Scop est une société coopérative de forme SA, SARL ou SAS dont les salariés sont les associés majoritaires.

Dans une Scop, les salariés sont associés majoritaires et détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote. Il y a un dirigeant élu par les salariés associés.

Le partage du profit est équitable :

- une part pour tous les salariés, sous forme de participation et d'intéressement ;
- une part pour les salariés associés sous forme de dividendes ;
- une part pour les réserves de l'entreprise. Dans une Scop, les réserves, impartageables et définitives - en moyenne 40 à 45 % du résultat - vont contribuer tout au long du développement de l'entreprise à consolider les fonds propres et à assurer sa pérennité.

Dans une Scic, les mécanismes coopératifs et participatifs sont identiques à ceux de la Scop. Toutefois, les membres associés au capital sont par définition de toutes natures : salariés mais aussi celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans le projet : clients, bénévoles, collectivités territoriales, partenaires privés, etc.

Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

B) Les mutuelles

Elles ont pour objectif la protection de leurs membres

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif organisant la solidarité entre leurs membres, et dont les fonds proviennent principalement des cotisations des membres. Elles ont vocation à être sans objet de bénéfice, et ont un rôle avant tout social. On les trouve dans divers domaines santé (Mnef, Mgen,..) mais aussi assurances (Matmut, , Maif ,...) et banques (BP-casden, crédit mutuel crédit agricole, Natixis, Macif, ..) ,... ce qui monte la porosité à l'égard du secteur traditionnel.

C) Les associations

Une association loi de 1901 doit remplir plusieurs conditions : être composée d'au moins deux personnes ; avoir un autre but que de partager des bénéfices. De plus, l'activité de l'association ne doit pas enrichir directement ou indirectement l'un de ses membres.

D) Les fondations

Une fondation est une personne morale de droit privé à but non lucratif créée par un ou plusieurs donateurs (personnes physiques ou morales) pour accomplir une œuvre d'intérêt général.

C'est une extension des associations mais à la différence de ces dernières, la gouvernance peut-être basée sur un conseil d'administration (alors que dans les associations, les décisions sont prises au cours de l'assemblée générale avec une voix par personne)

III) Poids dans l'économie

Vue la difficulté à déterminer les contours de l'ESS, les chiffres sont à prendre avec des pincettes. N estime généralement que l'ESS fournit 6% du PIB (certains donnent le chiffre de 10%), emploie 12,8% de l'emploi privé (et 6% de l'emploi total) empli qui augmente plus vite que l'emploi privé e général (mais la moyenne des salaires y est plus basse et la hiérarchie et moins forte)

L'ESS occupe les premières places dans des secteurs essentiels :

- 9 personnes handicapées sur 10 sont prises en charge par des établissements de l'économie sociale ;
- 68 % des services d'aide au domicile aux personnes dépendantes sont portés par des entreprises de l'économie sociale ;
- 30 % des hôpitaux sont gérés par l'économie sociale ;
- 60 % des dépôts bancaires se font dans les banques de l'économie sociale et solidaire ;
- 38 millions de Français sont protégés par les mutuelles de santé ;
- 1 voiture sur 2 est assurée par une mutuelle d'assurance.

IV) Loi sur l'ESS dite Loi Hamon (2014)

La Loi Hamon de 2014 vise à donner une plus grande importance à l'ESS en la reconnaissant comme un mode d'entreprendre innovant et durable et en orientant davantage les financements publics et privés vers ces entreprises

Elle vise à consolider les réseaux d'acteurs de l'ESS

Enfin elle donne plus de pouvoirs aux salariés

ANNEXES

ANNEXE 1

Les sociétés coopératives et participatives (SCOP)

Il existe des entreprises sociales dont l'objectif premier est de repenser l'ensemble de l'organisation managériale classique. En France, les SCOP (anciennement connues sous le nom de sociétés coopératives ouvrières de production) fonctionnent selon des principes très novateurs par comparaison avec les entreprises classiques.

Dans ce type d'organisation, les salariés sont propriétaires de leur outil de travail et ont la maîtrise totale de leur entreprise puisqu'ils détiennent au minimum 51 % du capital social et représentent au moins 65 % des droits de vote au sein du conseil d'administration. Cette situation permet aux salariés coopérateurs de définir ensemble les grandes orientations de leur entreprise et d'élire leurs dirigeants (le PDG en particulier). Dans la pratique, la nomination du dirigeant par les associés salariés entraîne un meilleur équilibre des relations entre les dirigeants et les salariés. Le dirigeant exerce le pouvoir hiérarchique, mais il sait également que les droits et les devoirs sont réciproques : lui aussi doit rendre des comptes à la collectivité des associés, et par conséquent aux salariés.

Le modèle SCOP permet donc de mieux valoriser le travail et la pérennité de l'entreprise au lieu de privilégier la rémunération maximale du capital. En effet, les bénéfices sont « ristournés » aux salariés sous forme de participation, d'intéressement voire de dividendes, et alimentent pour partie les réserves qui consolident les fonds propres et garantissent la durabilité de l'entreprise.

ANNEXE 2 LA SOCIETE COOPERATIVE D'INTERÊT COLLECTIF (SCIC)

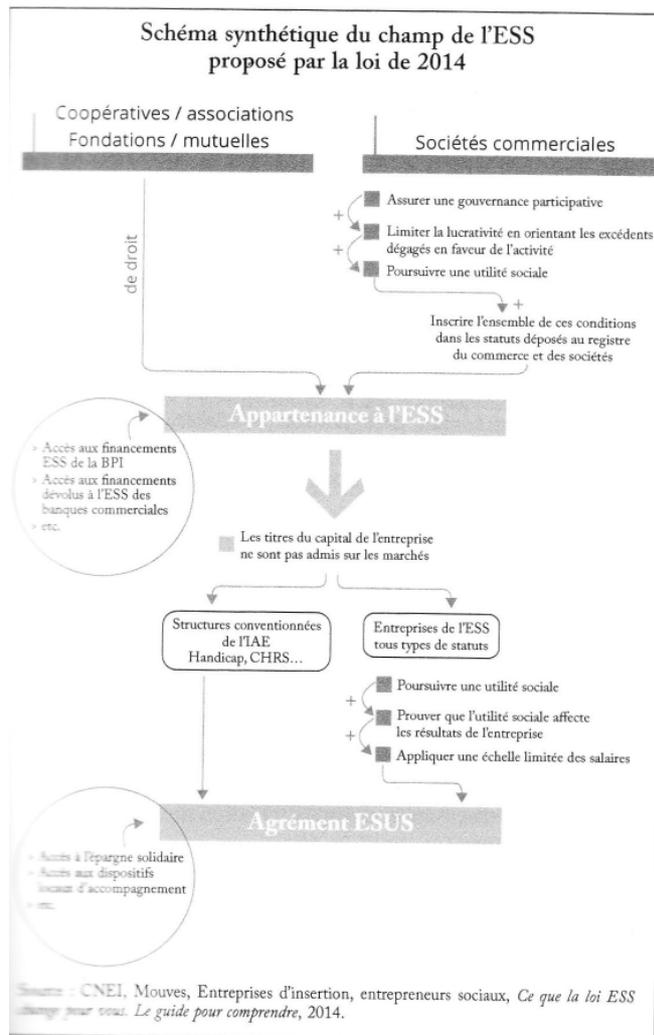
La SCIC est une société de personnes qui prend la forme commerciale SA, SAS ou SARL. Elle fonctionne comme toute société soumise aux impératifs de bonne gestion et d'innovation. C'est aussi une coopérative, qui fonctionne sur le principe : « une personne, une voix ». Enfin, les SCIC sont d'intérêt collectif. Elles ont pour objectif la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif; qui présentent un caractère d'utilité sociale. Chaque année, au moins 57,5 % du résultat sont affectés aux réserves impartageables. Pour se constituer, une SCIC doit obligatoirement associer :

- des salariés (ou en leur absence des producteurs agriculteurs, artisans...);
 - des bénéficiaires (clients, fournisseurs, bénévoles, collectifs de toute nature...);
- un troisième type d'associé : selon les ambitions de l'entreprise, il peut s'agir d'une entreprise privée, de financeurs, association d'associations... mais aussi les collectivités territoriales, qui peuvent devenir associés et détenir jusqu'à 50 % du capital.

Par exemple, la SCIC MED CLICHY administre la maison de santé pluridisciplinaire de Clichy-sous-Bois. Elle fournit aux professionnels de santé des prestations de service et logistique leur permettant d'exercer quotidiennement dans de bonnes conditions, notamment mise à disposition de locaux, accueil des patients, services informatiques... Les liens avec la ville sont nombreux : la ville loue à la SCIC, et à cout raisonnable, le lieu abritant la maison de santé ; aidée par des fonds européens, la ville de Clichy et la Région ont financé la réhabilitation de espaces pour un coût total de trois millions d'euros. Enfin, la commune est sociétaire de la SCIC

(G. Lacroix, R Slitine : « L'économie sociale et solidaire » - PUF- 2016)

ANNEXE 3



ANNEXE 4

Tableau n° 5 - Les 17 familles actuelles de l'économie solidaire

	Sous-famille	Exemples
A. Activités politiques et symboliques de soutien à l'économie solidaire	1. Réseaux d'acteurs développant par ailleurs des activités économiques	- Le MES
	2. Autres réseaux d'appuis	- Le RIUESS
B. Activités économiques non monétaires	3. Réseaux d'échanges non monétaires	- RERS
	4. Autoproduction accompagnée	- PADES
C. Activités monétaires non marchandes	5. Monnaies sociales solidaires	SEL
D. Activités économiques monétaires et marchandes	- Initiées par l'économie solidaire	
	6. Échanges équitables	
	7. Finances solidaires	- Artisans du monde - La NEF
	- Niches spécifiques	
	8. Insertion par l'économie	
	9. La création d'activité	- Jardins de cocagne
	10. Les services de proximité	- Pôle d'économie solidaire
	11. L'environnement	- Crèches parentales
	12. Les transports	- Ressourceries
	13. Communication	- Covoiturage
	14. Culture	- Site Socioéco.org
	15. Conseil et formation	- UFISC
	16. Agriculture	- Extra Muros
	17. Logement	- Amap
		- Habitat et humanisme

ANNEXE 5

L'ESS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Poids des emplois de l'ESS dans l'ensemble des emplois du secteur d'activité	Répartition des effectifs de l'ESS	Répartition des établissements de l'ESS
Action sociale	60,9 %	39,4 %	15,0 %
Sport et loisirs	53,6 %	3,3 %	16,0 %
Activités financières et d'assurance	30,8 %	11,0 %	9,8 %
Arts, spectacles	26,7 %	1,4 %	10,0 %
Enseignement	18,7 %	14,7 %	9,4 %
Santé	11,3 %	7,4 %	2,1 %
Soutien aux entreprises	5,3 %	5,5 %	6,6 %
Industries alimentaires	4,6 %	1,1 %	0,5 %
Agriculture, sylviculture et pêche	4,5 %	0,5 %	0,8 %
Hébergement et restauration	2,8 %	1,1 %	1,8 %
Commerce	1,9 %	2,5 %	2,2 %
Information et communication	1,2 %	0,4 %	1,2 %
Autres industries (sauf industries alimentaires) + construction	0,6 %	1,1 %	0,7 %
Activités diverses	0,6 %	1,0 %	1,3 %
Non classés ^a	99,7 %	9,6 %	22,4 %
Total ESS	10,5 %	100,0 %	100,0 %

ANNEXE 6

Économie sociale et solidaire, les chiffres-clés

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	Ensemble de l'ESS	Part de l'ESS/ Ensemble de l'économie
Entreprises	153 746	8 510	813	474	163 543	7 %
Établissements	185 378	26 460	8 062	1 425	221 325	9,5 %
Nombre de salariés	1 849 717	309 062	133 960	77 562	2 370 301	10,5 %
Nombre de salariés ETP	1 539 657	290 052	119 319	69 760	2 018 788	9,9 %
Rémunérations brutes versées (en milliards d'euros)	42,8	11,5	4,7	2,2	61,2	8,5 %

Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRES, d'après Insee Clap 2013.

ANNEXE 7

Nombre d'associations en 2013, d'après le domaine d'activité et selon l'existence d'emploi salarié

Domaine d'activité principal	Nombre total	Associations non employeurs	Associations employeurs
Sports	307 531	271 637	35 894
Loisirs, divertissements, vie sociale	281 279	268 631	12 648
Culture	71 040	63 672	7 368
Spectacles et activités artistiques	166 097	139 427	26 670
Défense de causes, de droits, d'intérêts	217 064	204 200	12 864
Gestion de services économiques et développement local	36 017	25 063	10 954
Enseignement, formation, recherche	78 209	56 943	21 266
Hébergement social ou médico-social	5 103	855	4 248
Action sociale, action humanitaire et caritative	97 034	74 132	22 952
Total	1 302 211	1 141 537	160 674

ANNEXE 8 : Objectifs de la loi Hamon (2014)

1. Reconnaître l'Economie sociale et solidaire comme un mode d'entreprendre innovant et durable, et aussi orienter davantage de financements, publics et privés, en direction de ces entreprises,
2. Consolider le réseau des acteurs de l'ESS pour inscrire leur dynamique dans la durée ;
3. Redonner du pouvoir d'agir aux salariés, notamment en leur reconnaissant le droit d'être informés préalablement à la vente de leur entreprise et de la reprendre sous forme de société coopérative et participative (SCOP) sans acquérir immédiatement de la majorité du capital ;
4. Provoquer un choc coopératif, pour qu'au sein notamment des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) et des coopératives d'activité et d'emploi (CAE), salariés, producteurs, usagers, collectivités locales et entrepreneurs-salariés unissent leur force pour créer de l'emploi ;
5. Renforcer les politiques de développement local durable et les initiatives des acteurs locaux, pour encourager les emplois non délocalisables dans les territoires.

PARTIE III : REVENUS, EPARGNE ET MONNAIES.

D) Epargne solidaire – Crowdfunding

L'épargne solidaire (et le financement solidaire) correspondent à un investissement dans des projets à forte utilité sociale ou environnementale (la rétribution n'est donc pas le but premier) financement de logements à visée écologique, création d'emploi pour des personnes en situation d'exclusion, soutien aux populations dans les pays en développement...

- a) Ça peut être l'épargne de partage où tout en épargnant on génère un don à destinations d'associations d'intérêt général
- b) L'investissement solidaire : placements destinés à des entreprises de l'ESS
- c) L'ISR (Investissement Socialement Responsable) consiste à investir dans des entreprises cotées en Bourse en fonction de leur comportement éthique, social et environnemental
- d) L'épargne salariale solidaire : une partie de l'intéressement des salariés à leur entreprise peut être remplacée sur des activités à caractère solidaire.

Bien qu'encore faible, l'épargne solidaire connaît une forte croissance (un doublement entre 2012 et 2015). Cela s'explique de plusieurs manières :

- + A la suite de la crise de 2008, certains épargnants sont de plus en plus en quête de sens
- + Les rémunérations de plus en plus faibles de l'épargne classique accroissent l'attractivité de l'épargne solidaire
- + Les banques classiques commencent à proposer de nouveaux produits d'épargne solidaire
- + Internet, grâce notamment au « crowdfunding » en favorise l'essor

II) Monnaies locales

A) Principes

On parle de « monnaies locales » ou de « monnaies complémentaires ». Comme leur nom l'indique ce sont des monnaies qui sont en général destinées à un usage local et ne dépendent donc pas directement des autorités au niveau national.

La plus ancienne d'entre elles encore en activité est le Wir suisse qui date de 1934.

Ces monnaies se développent plutôt en période de crise économique. Ce fut déjà le cas durant l'hyperinflation allemande et la crise des années 30. Durant les périodes d'hyperinflation il y a une méfiance à l'égard de la monnaie, on tend donc à se détourner de la monnaie officielle et on va utiliser toutes sortes de biens qui vont tenir lieu de monnaie mais il eut aussi y avoir émission de bons d'achat par des entreprises par exemple. On voit que la monnaie peut naître spontanément de la communauté.

On constate une croissance très forte des monnaies locales depuis les années 1980 ; il y en aurait aujourd'hui plus de 2500 dans le monde.

Un des objectifs fréquents est de rééquilibrer les fonctions de réserve de valeur et de transaction de la monnaie : ce sont donc souvent des « monnaies fondantes » c'est-à-dire qui perdent de la valeur dans le temps (par un système de coupons détachables) afin de favoriser leur circulation.

B) On peut en distinguer plusieurs sortes :

+ Les « banques du temps » comme les SEL (système d'échange local) : système d'échange d'activités basé sur l'heure de prestation. Même s'il n'y a pas de « monnaie » au sens courant du terme, il y a une unité de mesure le SEL, par exemple, qui a donc une des fonctions de la monnaie.

+ Les monnaies locales : comme le Sol, la gabarre,... sous forme de billet. Cette monnaie n'est acceptée que par les commerçants qui ont accepté d'adhérer au système. Elle ne peut donc pas sortir du système local d'échange (à moins de faire une opération de change). L'objectif est double : redynamiser les activités locales et tisser du « lien social » entre les individus. On retrouve une fonction de lien social qui est différente du lien sociétaire traditionnellement associé à la monnaie.

C) Les monnaies locales opposées au Bitcoin

Il ne faut surtout pas confondre les monnaies locales (complémentaires, sociales,...) qui peuvent être éventuellement électroniques avec les « cyber monnaies » comme le bit coin car elles sont totalement opposées les unes aux autres.

Le bitcoin est une monnaie « créée » par des « mineurs » (des internautes qui créent de la monnaie en résolvant des problèmes informatiques). La quantité totale de bitcoin est limitée à 21 millions c'est à dire que les ressources en bitcoin sont épuisables. Les fondateurs du système cherchent en cela à imiter le système de l'étalon or. Il faut voir que dans ce système il n'y a ni Etat ni collectivité. Il s'agit donc d'une monnaie totalement individualiste et elle est donc particulièrement appréciée par les « libertariens ».

A l'inverse, les monnaies sociales s'appuient sur une communauté (de même que les monnaies nationales s'appuient sur un Etat). En revanche, le Bitcoin a pour ambition de ne relier que des individus (parler de « communautés » pour les mineurs serait un abus de langage). C'est d'ailleurs la première « monnaie individualiste » de l'Histoire de l'Humanité. Les monnaies se sont toujours appuyées sur un collectif représenté par un ou des Dieux, un souverain, un Etat,... (sauf, dans une certaine mesure pour l'or qui a fini par acquiescer une « valeur en soi » mais qui est lié à l'illusion collective qu'il a provoquée).

D) Essor et exemples (différentes catégories)

Il y en aurait plusieurs dizaines en France. En France, elles sont reconnues par la Loi ESS de 2013

Nom	Lieu	Unités de monnaie en circulation	Utilisateurs (hors prestataires)	Date de lancement
Abeille ^{3,4}	Villeneuve-sur-Lot	14 000 (2012) ³	100	2010 (janvier) (ou février 2011)
Agnel ^{5,6}	Rouen et Elbeuf et leurs environs			2015 (13 novembre)
Bel monnaie ⁷	Valence et Romans sur	66 000 (janvier 2017)	260 (janvier 2017)	2016 (19 janvier) (monnaie)

	Isère Agglo de Valence Romans Saintonge				uniquement électronique)
Beunèze ^{8,9}	Boulogne-sur-Mer et Boulonnais (Pas-de-Calais)			132	2015 (mai)
Bou'Sol ¹⁰					2013 (17 mai)
Buzuk ¹¹	Pays de Morlaix	22 000		453	2016 (2 octobre)
Cairn ^{12,13}	Grenoble, Trièves, Vercors, Chartreuse, Valbonnais et Matheysine	100 000 (décembre 2018)			2017 (septembre ou octobre)
Céou ^{14,15}	Bouriane (Lot)				2014 (mars)
Cers	Grand Narbonne	20 000 (2014) ¹⁶			2014 (juillet)
Cigalonde	La Londe-les-Maures				2012 (8 avril)
Doume ¹⁸	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	69 851		758	2015 (17 janvier)
Épi Lorrain ²²	Lorraine Belgique Luxembourg	40 000		240	2012
Eusko ^{23,24}	Pays basque	370 000 (2015) ²⁵		2 700 ²⁵	2013 (31 janvier)
Gabare ^{26,27,28}	Tours et bassin de Touraine	36 000 (novembre 2017)		+ 520	2016 (17 septembre)
Gonette ³¹	Métropole de Lyon et environs	110 000 ³² (novembre 2016)		1 600 ³²	2015 (7 novembre)
Grain	Région havraise	7 500 (novembre 2015)		220	2015 (3 septembre)
Héol (ou Heol) ^{33,34,35}	Pays de Brest	8 000 (2012) ³		380	2012 (27 janvier)
Kwak ³⁶	Guyane Française				2018 (mars)
Krôcô ³⁷	Nîmes et sa région ³⁸	6000		200	2018 (24 mars)
Lou pelou	Limousin	10 000 (mai 2016)		450	2015 (31 mai)
Luciole	Sud de				2011 (avril)

Maillette ⁴²	l'Ardèche et Ardèche Méridionale Pays de la Rance et pays de Dinan (Bretagne)	3 700 (2015)	59	2014 (17 mai ou 27 juin)
Pêche ⁴⁸	Montreuil , puis Paris	90 000	280	2014 (21 juin) , 2018 (12 Mai) à Paris
Pyrène ⁵⁰	Ariège	9 000	230	2014 (4 ou 12 juillet)
Racine (la) 51,52	Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, Yvelines, Essonne (département)	73 000	178 (Juillet 2018 51)	2018 (Juin)
Retz'L ⁵⁵	Sud de Nantes et Pays de Retz	22 000 (2016)	200	2013 (15 avril)
Roue ⁵⁷	Vaucluse , Bouches-du- Rhône , Alpes- de-Haute- Provence ⁵⁸ et Hautes-Alpes	30 000	450	2012 (janvier) ou novembre 2011
Rozo	St Nazaire, Brière, Presqu'île guérandaise	10000	300	2016 (avril)
Sol- violette ^{59,24}	Bassin toulousain	63 000 (2013) ⁶⁰	1 850	2011 (6 mai) 2015 (28 avril) ^{63,64} (monnaie complémentaire non reconvertible – supports électroniques uniquement)
SoNantes ⁶¹	Nantes et sa région	56 000 ⁶²	910 ⁶²	
Tinda ⁶⁹	Béarn (Pyrénées- Atlantiques)	22 000 (2015)	225	2015 (28 juin) (ou juin 2014)
Touselles ⁷⁰	Saint-Gaudens et Comminges (sud de la Haute-Garonne)	7000	250	2013 (6 octobre)

Trèfle ⁷¹	Périgord (Dordogne)	2500 (exclusivement sous forme électronique)	70	2016 (17 octobre)
Vendéo ^{72,73}	Département de la Vendée	25 000	50	2017 (26 mars) ⁷⁵

III) Le Revenu Universel ou Revenu de Base

A) Définition

Le « revenu universel » ou « revenu de base » ou « revenu d'existence » consisterait à fournir un revenu à tous, sans conditions, d'un montant égal et sur toute la vie (ou une partie de la vie). Il est donc universel, inconditionnel, individuel et forfaitaire.

Il faut le distinguer des revenus sociaux (ou allocations sociales) qui sont versés à l'heure actuelle. En effet, ceux-ci ne sont pas universels (cas des allocations chômage ou retraite qui dépendent des cotisations passées). Ils ne sont pas individuels ni inconditionnels (prestations familiales). Ils sont sous conditions de ressource dans le cas des aides à la pauvreté (RSA, minimum vieillesse). Enfin, ils ne sont pas tous forfaitaires dans le sens où le RSA par exemple est réduit à mesure que le revenu du bénéficiaire augmente

TYPE D'AIDE	
Allocation chômage	Non universelle (salariés) et conditionnelle (il faut avoir cotisé »)
Allocations familiales	Universelle mais conditionnelle (famille)
Minima sociaux : minimum vieillesse, RSA,...	Condition de ressource, modulable pour le RSA

L'idée du revenu de base est ancienne puisque les premières propositions datent de Thomas Paine (fin 18^e siècle). Il y a eu quelques essais partiels (villages de l'Inde, Namibie,...quelques expériences localisées aux USA au début des années 1970).

B) Justifications

1) Justification sociale

Améliorer le sort des plus pauvres en simplifiant le système. Une partie de l'explication du maintien de la pauvreté est le non recours aux aides sociales soit parce que c'est trop complexe soit parce que c'est stigmatisant. On propose donc un système unique et simple. Ce n'est pas seulement retenu par des économistes non libéraux.

2) Face aux transformations de l'emploi

Cela devient nécessaire face à une éventuelle érosion du travail due au progrès technique.

3) Justification « solidariste »

La réussite individuelle est dépendante de ce que nous fournit notre environnement, donc des autres. Ça rejoint en partie les idées de Paine qui justifiait ce type de revenu pour compenser l'inégale propriété des terres, considérant qu'il y a un droit inaliénable à la possession de terres.

Warren Buffett : *"Personnellement, je pense que la société est responsable d'un pourcentage significatif de ce que j'ai gagné. Plantez-moi au milieu du Bangladesh, du Pérou ou d'ailleurs, et vous verrez ce qu'est réellement capable de produire mon talent dès lors qu'il lui faut s'exercer sur le mauvais type de sol ! Dans trente ans je serais encore en train de lutter. Il se trouve que j'exerce dans un système de marchés qui a la particularité de récompenser de manière disproportionnée ce que je fais très bien. "*

C) Partisans du RdB

Les soutiens au RdB sont très différents idéologiquement : on y trouve aussi bien des libéraux que des marxistes, des keynésiens ou des écologistes.

+ Les libéraux sont en général favorables à un RdB de niveau faible mais qui remplacerait l'ensemble des prestations sociales (« impôt négatif »). Ce serait une simple aide contre la pauvreté mais la société n'a pas vocation à réduire les inégalités. Il permettrait aussi de favoriser la flexibilité des passages d'un emploi à un autre.

+ Pour certains marxistes, c'est une étape supplémentaire dans la socialisation des revenus

+ Pour les keynésiens cela permet un soutien à la demande

+ Les écologistes envisagent ce RdB dans le sillage de la « sobriété volontaire ».

D) Les modalités

Suivant l'optique adoptée, le RdB sera différent

+ Pour les libéraux le RdB ne doit pas être trop élevé afin de ne pas inciter à « l'assistanat ».

+ Pour les écologistes, un niveau élevé permet de choisir entre travail rémunéré et non rémunéré (loisirs ou bénévolat). Pour les keynésiens un rdb élevé soutient la demande et l'activité économique

+ Pour les libéraux le RdB doit s'accompagner d'une baisse voire d'une suppression des autres allocations alors que pour les autres économistes, il doit s'ajouter aux autres allocations et être financé par une augmentation des prélèvements obligatoires.

+ Enfin, pour les libéraux il faut l'accompagner d'une suppression du salaire minimum alors que pour les autres, cela risquerait d'entraîner une baisse des salaires car les employeurs considéreraient que l'Etat pourvoit la différence.

PARTIE IV : PRODUCTION ET CONSOMMATION

I) BIENS COMMUNS ET BIENS COLLECTIFS

A) Rivalité et excluabilité

On peut classer les Biens et Services selon leur degré de rivalité et d'excluabilité

Rivalité : la consommation d'une personne prive une autre personne : essence, alimentation

Non rivalité : la consommation de l'un ne prive pas l'autre : feux d'artifice, TV, Internet,...

Excluabilité : on peut interdire à une personne l'accès à un bien ou un service soit par fermeture physique soit par hausse des prix :

Non excluabilité : on ne peut pas exclure une personne de la consommation : feu d'artifice, ondes radios,...

	Excluabilité	Non excluabilité
Rivalité	Biens privés (biens et services individuels)	Biens communs
Non rivalité	Biens de club	Biens collectifs purs

Chacun de ces types de biens (ou services) relève d'une gestion différente :

+ Les biens privés sont « facilement gérés » par le marché (la rivalité instituant la variation des prix et l'augmentation des prix assurant une sélectivité)

+ Les biens de club sont non rivaux une fois qu'on en a l'accès mais il est possible d'en interdire l'accès : les « clubs privés », les autoroutes à péage, les chaînes cryptées, les salles de spectacle,...

+ Les biens collectifs purs sont tels qu'on ne peut pas en interdire l'accès comme les feux d'artifice, l'éclairage public, les routes, ... ceux-ci ne peuvent pas être fournis par le marché puisque face à l'impossibilité de détecter les préférences des acteurs ceux-ci risquent de se comporter en « cavalier libre » (cf paradoxe d'Olson). Le financement ne peut donc se faire que via la puissance publique et les prélèvements obligatoires (à ne pas confondre avec les biens publics » qui sont rendus « collectifs à la suite d'un choix mais qui pourraient être fournis individuellement : école, hôpital, ...)

+ Les « biens communs » sont non excluables et rivaux : on ne peut interdire à personne leur accès mais la consommation de l'un prive l'autre de consommation parce que les ressources sont épuisables. L'exemple typique est celui de l'étang rempli de poissons. La pêche d'un poisson prive les autres pêcheurs et en l'absence d'exclusion possible les pêcheurs vont se concurrencer.

Exemples : toutes les ressources « libres » (poissons, végétaux sauvages, ...) mais aussi les biens communs environnementaux comme l'air, l'eau, ... Il faut noter que ces « biens peuvent être communs au niveau mondial. La gestion de ces biens en est rendue compliquée.

B) La Tragédie des Communs.

Le biologiste Garret Hardin a développé cette idée en 1970 à travers la thèse de la « tragédie des communs ». L'idée de base est simple : il y a une tendance à la surexploitation inhérente aux biens communs qui aboutit à l'épuisement des ressources. Face à cette tragédie le recours au marché est impossible car les droits de propriété sont difficiles à définir. Il reste quelques possibilités :

+ La nationalisation

+ Le recours à des taxes (qui suppose une force publique imposant une excluabilité possible)

- + L'établissement de droits de propriété par la privatisation des terres (ce qui suppose une intervention de l'Etat)
- + La gestion du bien commun par une communauté d'acteurs locaux

C) Les Enclosures

Le mouvement des enclosures qui prend son essor à la fin du 16^e siècle correspond à un règlement de la question des communs par la privatisation des terres. Jusqu'à présent les paysans avaient un droit d'usage des pâtures en l'absence de cadastre et de droit de propriété clairement établi. Il y avait donc une gestion commune des pâtures. L'enclosure (c'est-à-dire la clôture des terres) a permis une gestion privée des terres et a été en partie à l'origine de la Révolution Agricole et du développement économique (Révolution Industrielle).

D) Travaux d'Elinor Ostrom

La tragédie des communs élaborée par Hardin suppose la confrontation d'homo oeconomicus qui sont sans relations les uns avec les autres. Elinor Ostrom (Prix Nobel 2009) va s'intéresser à des observations de terrain et montrer que dans de multiples cas, des groupes d'hommes et de femmes réussissent à gérer collectivement des « communs ». Elle va en tirer huit principes nécessaires pour cette gestion collective des communs :

- + Il faut des groupes aux frontières définies ;
- + des règles régissant l'usage des biens collectifs qui répondent aux spécificités et besoins locaux ;
- + la capacité des individus concernés à les modifier ;
- + le respect de ces règles par les autorités extérieures ;
- + le contrôle du respect des règles par la communauté qui dispose d'un système de sanctions graduées ;
- + l'accès à des mécanismes de résolution des conflits peu coûteux ;
- + la résolution des conflits et activités de gouvernance organisées en strates différentes et imbriquées.

E) Les « Communs » aujourd'hui

La Science Economique s'est surtout élaborée autour de la question des biens privés » mais les Communs n'ont pas cessé d'être présents et occupent aujourd'hui une place majeure

+ La question de l'environnement : le changement climatique, la question de l'eau, de l'air, les ressources halieutiques,...

+ Les ressources numériques ne constituent pas à proprement parler des « communs » car il y a non rivalité : si je lis un article sur internet, je n'interdis pas à un autre de le lire mais des « biens collectifs ». Ceci dit, la libre circulation d'œuvres musicales sans paiement de droits d'auteur ne risque-t-elle pas de réduire la production d'œuvres ? Ne se rapproche-t-on pas d'un « commun » ? Se pose donc la question de la gestion de ces biens numériques. Il existe des risques de nouvelles enclosures » (appropriation des droits par un privé ou un groupe de privé), des tentatives de gestion par l'Etat (Hadopi) et des gestions qui se rapprochent des « communs » (exemple de la licence « creative commons »)

II) L'ECONOMIE CIRCULAIRE

La question des « limites de la planète » est ancienne : David Ricardo et les rendements décroissants dans l'agriculture, le rapport Meadows en 1972 (club de Rome),... mais la posture dominante a été pendant deux siècles celle d'une possibilité de croissance sans fin (JB Say,...) ce qui fait qu'on a longtemps privilégié une vision linéaire de l'activité économique : extractions des ressources, production, consommation, déchets,...

Face à la limitation attendue des ressources, on envisage davantage l'activité économique dans sa circularité. Les déchets d'une activité étant voués à être les intrants de la même activité ou d'une autre activité.

Document 1



Cela suppose donc une activité rationnelle et mesurée d'extraction des matières ainsi qu'une activité consommatrice maîtrisée.

L'économie circulaire repose donc sur huit piliers :

- + Un approvisionnement durable (gestion durable de l'extraction en limitant les rejets et l'impact sur l'environnement).
- + L'écoconception : prendre en compte l'ensemble du cycle de vie du produit en minimisant les impacts environnementaux.
- + L'écologie industrielle et territoriale, : mode d'organisation interentreprises par mutualisation des besoins
- + L'économie de la fonctionnalité privilégie l'usage à la possession et tend à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes.
- + La consommation responsable doit conduire l'acheteur, qu'il soit acteur économique (privé ou public) ou citoyen consommateur, à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit (biens ou service).
- + L'allongement de la durée d'usage par le consommateur conduit au recours à la réparation, à la vente ou don d'occasion, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi ou de la réutilisation ;
- + Le recyclage vise à utiliser les matières premières issues de déchets.

Document 2

L'économie circulaire

3 domaines, 7 piliers



La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 a reconnu la transition vers une économie circulaire comme un objectif national et comme l'un des piliers du développement durable. Dans cette Loi, l'économie circulaire est définie de la façon suivante : « *La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets.* »

III) L'ÉCONOMIE DU DON

A) Qu'est ce que le Don ?

La question du Don prend une place de plus en plus importante dans la réflexion de ces dernières années. Originellement, elle est surtout développée par les ethnologues et Polanyi l'aborde dans le cadre de la réciprocité.

Dans cette forme d'échange on offre des biens ou des services à autrui en sachant que lui-même en offrira ultérieurement sans qu'il y ait un calcul précis des valeurs des biens échangés (mais celles-ci ne doivent pas être trop inégales). Ces formes de réciprocité sont coercitives (don- contre don : il n'est pas possible de ne pas rendre) et sont plus ou moins conflictuelles (agonistiques). D'un côté on a les échanges entre voisins, l'entraide ou les cadeaux de Noël, de l'autre on a le cas du Potlatch.

NB : le don-contre don n'est pas un troc. Le troc se fait par un échange immédiat et est calculé. Il y a un échange de valeurs d'usage Le don – Contre don n'est pas forcément immédiat (donc on est « en dette » tant qu'on n'a pas rendu) et n'est pas calculé de manière précise. Il y a moins un échange de valeurs d'usage qu'une constitution d'un lien social.

Comme on l'a vu, il y a des mouvements continuels entre les trois formes d'échange (marché, Centralisation, réciprocité).

La marchandisation du Don : la marchandisation des cadeaux de Noël sur Internet est une pratique qui moins de 20 ans et est une bonne illustration du phénomène de « désencastrement » analysé par Polanyi .

Le Don moderne : il existe une forme de « Don moderne » qui est le don aux associations. A la différence du don traditionnel, on donne à des anonymes (don du sang) ou à un collectif (dons dans le cadre du soutien d'activités artistiques) et on n'en attend pas un retour. Ce don est en lien étroit avec la « centralisation » d'une part parce que ce type de don peut pallier au manque d'aides de la part de l'Etat, d'autre part parce que l'Etat peut inciter à ces dons par des réductions d'impôt.

B) L'Economie collaborative

On parle aussi « d'économie de partage ». Il s'agit de partager ou d'agir conjointement pour créer de la valeur : couchsurfing, covoiturage, partage de biens,...

A l'origine, le bénéfice n'est pas le but de cette activité mais le but est d'utiliser au mieux les biens dont on dispose. Cette économie collaborative glisse facilement vers l'économie de marché (le meilleur exemple étant « AirB and B » ou « le bon coin »).

C) Les gratifierias, les box

Avec la prolifération de biens, on assiste à des phénomènes plus ou moins sauvages de dons : les culture box (boîtes de livres à donner) ou les gratifierias. Cette pratique, qui signifie « foire gratuite », vient de l'Amérique du Sud (Buenos aires) et consiste à organiser des foires où les objets donnés mais on peut se servir sans avoir quelque chose à donner. Il ne s'agit donc pas de troc.

IV) LE COMMERCE ÉQUITABLE.

A) Principes et objectifs du commerce équitable

Le commerce équitable vise à équilibrer les relations dans les échanges entre acheteurs de pays riches et producteurs des pays pauvres en garantissant un prix d'achat assurant une juste rémunération de la production. Le commerce équitable implique également des relations durables entre acheteurs et vendeurs et donc réduit les effets des fluctuations de cours.

Il doit ainsi favoriser l'autonomisation des producteurs locaux. Mais cela doit se faire dans le respect de bonnes conditions de travail, en refusant le travail des enfants et dans l'objectif de favoriser le développement durable.

L'idée est de remettre en cause les rapports de domination entre le Nord et le Sud, notamment dans les secteurs monopsonistiques c'est à dire dominés par un petit nombre d'acheteurs (multinationales contrôlent X% du marché du café, et 4 contrôlent Y % du marché des bananes).

B) Opposition au paradigme néo classique

Historiquement, les premières mentions de l'échange équitable datent des communautés utopiques du 19^{ème} siècle mais l'idée prend vraiment son essor dans les années 1960-1970.

Elle s'oppose au paradigme néoclassique (ou du moins libéral) puisque selon celui-ci un échange libre fondé sur une division du travail permet d'améliorer le sort de tous les échangistes. (cf Ricardo, Mill, HOS,...). Mais on sait que cette théorie fonctionne sous des conditions strictes : pas de mobilité du capital, des rendements décroissants, des biens homogènes, des biens équivalents dans l'échange, une concurrence parfaite.

D'autres théories montrent au contraire comment l'échange international peut renforcer les inégalités entre pays : théories de la dépendance, théories de la dégradation des termes de l'échange ;

C) Reconnaissance par la Loi

Le commerce équitable est défini précisément dans l'article 94 de la [loi du 31 juillet 2014](#) ainsi que dans le [décret du 17 septembre 2015](#).

[LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire](#)

Document 3

Le [II de l'article 60 de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005](#) en faveur des petites et moyennes entreprises est ainsi rédigé :

« II.-Le commerce équitable a pour objet d'assurer le progrès économique et social des travailleurs en situation de désavantage économique du fait de leur précarité, de leur rémunération et de leur qualification, organisés au sein de structures à la gouvernance démocratique, au moyen de relations commerciales avec un acheteur, qui satisfont aux conditions suivantes :

« 1° Un engagement entre les parties au contrat sur une durée permettant de limiter l'impact des aléas économiques subis par ces travailleurs, qui ne peut être inférieure à trois ans ;

« 2° Le paiement par l'acheteur d'un prix rémunérateur pour les travailleurs, établi sur la base d'une identification des coûts de production et d'une négociation équilibrée entre les parties au contrat ;

« 3° L'octroi par l'acheteur d'un montant supplémentaire obligatoire destiné aux projets collectifs, en complément du prix d'achat ou intégré dans le prix, visant à renforcer les capacités et l'autonomisation des travailleurs et de leur organisation.

« Chaque entreprise intervenant dans ces filières est en mesure de produire des informations relatives à la traçabilité des produits.

« Les entreprises faisant publiquement état de leur appartenance au commerce équitable participent à des actions de sensibilisation et d'éducation à des modes de production et de consommation socialement et écologiquement durables

. « Ces dispositions ne font pas obstacle à l'application du livre IV du code de commerce.

« Un décret en Conseil d'Etat précise les critères du désavantage économique, au sens du premier alinéa du présent II, et les modalités contractuelles définies aux 1° à 3°. »

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2014/7/31/2014-856/jo/article_94

D) Relations entre commerce équitable et commerce classique

Le commerce équitable n'a pas pour vocation de remplacer le commerce classique

Il peut être complémentaire

Il peut être repris par le commerce classique (les supermarchés distribuent du Max Haavelar par exemple). Ca pose question : est ce que le commerce équitable perd de sa pureté ou est ce que cela lui permet de se diffuser ?

V) DÉCROISSANCE ET DÉCONSOMMATION

A) Les objectifs classiques de la croissance

1) Satisfaction des besoins individuels et collectifs

Le premier objectif de la croissance économique est d'assurer la satisfaction des besoins individuels et collectifs (infrastructures, services publics,...).

La croissance permet en théorie la création d'emplois permettant la distribution des revenus.

2) Bien Être

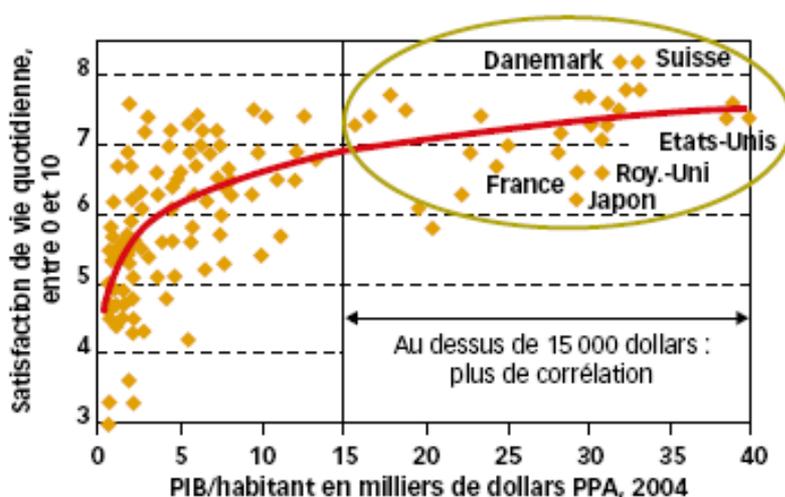
Par la consommation et les équipements publics, la croissance doit améliorer le bien être des hommes

B) Les critiques de la croissance

1) Critiques sur le Bien Être

Il apparait un lien positif entre Croissance du PIB et Bien Être jusqu'à un certain niveau. Au delà, la progression est faible.

Document 4



Source : d'après The Happy Planet Index, New Economic Foundation, 2006

Cela s'explique de plusieurs manières :

- + Les rendements décroissants du Bien Être
- + Le bien être dépend de la comparaison avec autrui. La comparaison interpersonnelle n'a pas de fin. La nécessité de vendre pousse à l'incitation à la consommation (pub, ...) et surestime la satisfaction liée aux biens (critique de la « société de consommation »)

2) Critiques de la rationalité (Ivan Illich)

Ivan Illich montre que si on prend en compte les coûts généralisés associés à l'achat d'une automobile, celui-ci est souvent non rationnel

Document 5 : déplacement et contreproductivité et selon Illich

Ivan Illich : L'Américain moyen dépense 1600 heures chaque année pour parcourir 10 000 kilomètres ; cela représente à peine six kilomètres à l'heure. Car qu'on soit dans sa voiture en marche ou à l'arrêt, qu'on travaille pour payer le premier versement des traites ou l'essence, les péages, l'assurance, les impôts et les contraventions, l'Américain donne quatre heures chaque jour à sa voiture, qu'il l'utilise ou qu'il gagne les moyens de le faire. Passé un seuil critique, l'industrie du transport fait perdre plus de temps qu'elle n'en fait gagner. Ce seuil franchi, le transport fait de l'homme un éternel absent toujours éloigné de son lieu de

destination, incapable de l'atteindre par ses propres moyens. Aujourd'hui les gens travaillent une bonne partie de la journée seulement pour gagner l'argent nécessaire pour aller travailler. Depuis deux générations (ndlr, nous sommes en 1973), la durée du trajet entre le logement et le lieu de travail dans les pays industrialisés a augmenté plus vite que n'a diminué, pour la même période, la durée de la journée de travail. L'utilité marginale d'un accroissement de la vitesse de quelques-uns est acquise au prix de la désutilité marginale croissante de cette accélération pour la majorité. En d'autres termes, chaque privilégié se transforme en voleur qui dérobe le temps d'autrui et dépouille la masse de la société. Dans un pays dépourvu d'industrie de la circulation, les gens atteignent la même vitesse, mais ils vont où ils veulent à pied, en y consacrant non plus 28 %, mais seulement de 3 à 8 % du budget temps social.

Jean-Pierre Dupuy : Nous avons calculé la vitesse généralisée de l'automobile. Loin d'être un instrument de gain de temps, l'automobile apparaît comme un monstre chronophage. On estime toutes les dépenses annuelles liées à la possession et à l'usage d'une automobile : amortissement des frais d'acquisition, frais fixes payables annuellement, dépenses courantes d'utilisation... Ces dépenses sont converties en temps, en les divisant par le revenu horaire. On l'additionne au temps passé effectivement à se déplacer. Le temps global ainsi obtenu, mis en rapport avec le kilométrage annuel parcouru, permet d'obtenir la vitesse généralisée recherchée. Extrait d'un tableau comparatif de différentes catégories professionnelles : en 1967, la vitesse généralisée d'un ouvrier spécialisé est de 13 km/h en bicyclette, 10 en Citroën 2CV, 8 en Simca 1301 et 6 en Citroën DS 21. Plus un engin permet d'atteindre une vitesse effective de déplacement élevée, plus sa vitesse généralisée est faible. Le temps social que nous mange l'automobile est de l'ordre de trois à plus de quatre heures par jour.

« Énergie et équité » d'Ivan Illich (texte initialement publiée en mai 1973 par LE MONDE, mai 2018 pour la présente version, Arthaud poche pour 5,90 euro

Bien sûr, ce calcul fait l'impasse sur le fait qu'individuellement, la voiture apporte des avantages qualitatifs (transports d'objets, voyage pour les vacances, ...) mais il montre que collectivement, le « tout voiture » n'est pas une bonne solution.

3) Limites de la planète

a) Malthus et Ricardo : les rendements décroissants

Il y avait dans l'économie classique des critiques implicites à la croissance. Pour Ricardo comme pour Malthus, les limites de la croissance étaient celles de la production agricole (thèse des rendements décroissants dans l'agriculture)

En 1972, le rapport Meadows (dit « du club de Rome ») actualise cette idée en mettant l'accent sur l'aspect épuisable des ressources naturelles

b) John Stuart Mill et Keynes

On va trouver un autre type de critique chez Stuart Mill, le dernier des classiques. Pour lui, la libération du travail par les machines devrait permettre au plus grand nombre de cultiver leurs potentialités personnelles.

On va retrouver la même idée chez Keynes dans « perspectives économiques pour nos petits enfants »

Document 6

"Une masse abondante et bien payée de travailleurs ; pas de fortunes énormes, sauf ce que l'on a pu gagner et accumuler pendant la durée d'une vie, mais un nombre beaucoup plus grand qu'actuellement de gens exempts des labeurs les plus pénibles mais qui jouiraient de suffisamment de

loisirs, à la fois physiques et intellectuels, libérés des détails mécaniques, pour leur permettre de cultiver librement les grâces de la vie afin qu'ils offrent des exemples de ces charmes aux classes moins fortunées et moins favorisées." (J.S. Mill : « Principes d'économie politique » - 1848)

Document 7

Ma conclusion est la suivante : en admettant qu'il n'y ait pas d'ici là de grande guerre ou un accroissement considérable de population, le problème économique peut être résolu, ou du moins en bonne voie de solution d'ici cent ans. Cela signifie que le problème économique n'est pas – si l'on considère l'avenir – le problème éternel de l'humanité.

Qu'y a-t-il là, vous – demanderez-vous, de stupéfiant ? Mais ceci que – si au lieu de considérer l'avenir, nous considérons le passé, nous nous apercevons que le problème économique, la lutte pour sa subsistance a toujours été jusqu'à présent le problème le plus absorbant de la race humaine, non seulement de la race humaine, mais de toute l'espèce biologique, qu'il s'agisse des formes de vie les plus primitives.

Et la nature nous a expressément façonnés de telle sorte que nos impulsions et nos instincts les plus profonds, se trouvent tournés vers la solution des problèmes économiques. Le problème économique résolu, l'humanité sera dépourvue de son but traditionnel.

Sera-ce un avantage ? Si l'on conserve un peu de foi dans les valeurs véritables de la vie, cette perspective du moins laisse entrevoir certains avantages. Pourtant je songe avec terreur au réajustement de ses habitudes et de ses instincts que devra effectuer l'homme moyen, alors qu'il faudra qu'il se débarrasse en quelques décades de ce qui lui fut inculqué au cours de générations multiples.

(...) À ceux qui peinent pour gagner leur pain quotidien, les loisirs apparaissent comme une gourmandise ardemment désirée, – jusqu'au jour où ils peuvent à leur tour y goûter.

Connaissez-vous l'épigramme classique que composa pour elle-même la vieille femme de ménage ?

Ne me plaignez, amis, ne me pleurez jamais

Car je ne ferai rien durant l'éternité.

Telle était sa conception du ciel. Comme d'autres espèrent des loisirs, elle se réjouissait à la perspective du jour où elle n'aurait rien à faire qu'à écouter; car son poème comportait un second verset que voici :

Les cieux résonneront de psaumes, de musique,

Mais moi je ne prendrai jamais part aux cantiques.

Cependant ce ne sera que pour ceux qui prendront part aux cantiques que la vie sera tolérable – mais combien peu d'entre nous savent chanter!

Ainsi pour la première fois depuis ses origines, l'homme se trouvera face à face avec son véritable, son éternel problème – quel usage faire de sa liberté, comment occuper les loisirs que la science et les intérêts composés lui auront assurés, comment vivre sagement et agréablement, vivre bien ?

Ce sont les hommes d'affaires, absorbés par leur tâche, actifs et aptes à faire de l'argent, qui nous entraîneront tous avec eux vers la terre promise de l'abondance économique. Mais ce seront les gens qui peuvent continuer à vivre, et à cultiver l'art de vivre pour lui-même jusqu'à ce qu'ils aient atteint une plus haute perfection, qui ne se vendent pas pour exister, qui seront à même de jouir de cette abondance lorsqu'elle sera atteinte.

Il n'y a pas de pays et pas de peuple à mon avis, qui puisse envisager un âge de loisirs et d'abondance sans appréhension. Car nous avons été trop longtemps habitués à peiner et à lutter, et non à jouir. C'est un problème effroyable pour un être quelconque, qui n'a pas de talent particulier, que de s'occuper, surtout lorsqu'il n'a plus de racines par lesquelles il communique avec la terre, de liens qui l'attachent aux coutumes et aux conventions chères à une société qui vit de traditions. À en juger par les occupations et l'attitude des classes riches

aujourd'hui dans toutes les parties du monde, la perspective est fort déprimante. Car ce sont elles qui constituent, si j'ose dire, nos avant-gardes et qui découvrent pour nous la terre promise, et vont en éclaireurs y planter leurs tentes. La plupart ont échoué lamentablement, de ceux qui ayant des revenus suffisants pour être libérés de tout devoir, de toute tâche et de toute attache, se trouvaient devant ce problème à résoudre.

J'ai la conviction, qu'ayant acquis un peu plus d'expérience, nous ferons un usage tout différent des libéralités toutes neuves de la nature, que n'en font les riches d'aujourd'hui et nous tracerons un plan d'existence très différent du leur.

Pendant des années, le vieil Adam laissera en nous de telles empreintes que tout le monde aura besoin de travailler pour être satisfait. Nous ferons davantage nous-mêmes que ne font les riches d'aujourd'hui, trop heureux de conserver de légers devoirs, de nous conformer à de petites tâches et de vieilles routines. Mais en dehors de cela, nous nous efforcerons de mettre dans nos tartines, plus de beurre que de pain – de partager le peu de travail qu'il restera à faire, entre autant de personnes qu'il est possible. Trois heures par jour, et une semaine de 15 heures, constitueront une transition utile pour commencer. Car 3 heures de travail par jour suffiront encore amplement à satisfaire en nous le vieil Adam.

Il faut nous attendre aussi à des modifications d'un autre ordre : lorsque au point de vue social, l'accumulation des richesses ne jouera plus le même rôle, l'on verra se modifier sensiblement le code de la morale. Nous pourrons nous débarrasser de nombreux principes pseudo-moraux qui nous hantent depuis deux cents ans, et qui ont contribué à faire passer pour les plus hautes vertus certains des penchants humains les plus méprisables. Le mobile de l'argent sera estimé à sa juste valeur. On verra dans l'amour de l'argent – non pour les joies et les distractions qu'il vous procure mais pour lui-même – un penchant plutôt morbide, une de ces inclinations plus ou moins criminelles, plus ou moins pathologiques, que l'on remet, non sans un frisson, entre les mains du psychiatre. Nous serons alors libres de rejeter toutes sortes de coutumes sociales et d'habitudes économiques, telles que certaines distributions de richesses, de récompenses ou d'amendes, auxquelles nous demeurons attachés malgré leur caractère injuste et honteux, pour les services qu'elles rendent en encourageant la formation des capitaux.

(J.M. Keynes : « Perspectives économiques pour nos petits-enfants » - Dans « Essais de persuasion » - 1930)

c) Nicholas Georgescu-Roegen et le principe d'entropie

Georgescu-Roegen (1906-1994) est un mathématicien et économiste roumain. Il a repris et développé le concept physique d'entropie qui désigne l'idée que l'énergie d'un système *clos* tend inéluctablement à la dégradation thermique. La Terre étant un système clos, nous allons irrémédiablement vers une dégradation des ressources énergétiques et naturelles. Ce sont ses travaux qui serviront de base aux idées décroissantes.

Document 8 : référence à la physique mécanique

Il y a dans l'histoire de la pensée économique un événement bien curieux : des années après que le dogme mécaniste eut perdu sa suprématie en physique et son emprise dans le monde philosophique, les fondateurs de l'école néo-classique se sont mis à ériger une science économique sur le modèle de la mécanique pour en faire, selon l'expression de Jevons, « la mécanique de l'utilité et de l'intérêt individuel ». Et bien que la science économique ait beaucoup avancé depuis lors, rien de ce qui est intervenu n'a fait dévier la pensée économique de l'épistémologie mécaniste qui était déjà celle des ancêtres de la science économique orthodoxe. Preuve en soit - et elle est éclatante - la représentation dans les manuels courants du processus économique par un diagramme circulaire enfermant le mouvement de va-et-vient entre la production et la consommation dans un système complètement clos. La situation n'est pas différente dans les instruments analytiques qui

ornent la littérature économique orthodoxe ; eux aussi réduisent le processus économique à un modèle mécanique qui se suffit à lui-même. Le fait pourtant évident qu'entre le processus économique et l'environnement matériel il y a une continuelle interaction génératrice d'histoire ne revêt aucun poids pour l'économie orthodoxe. Il en va de même pour les économistes marxistes qui jurent au nom du dogme de Marx que tout ce que la nature offre à l'homme n'est que don gratuit. Quant au fameux diagramme de la reproduction introduit par Marx, il représente aussi le processus économique comme un ensemble absolument circulaire et se suffisant à lui-même . (...)

(Nicholas Georgescu-Roegen. *La décroissance. Entropie - Écologie - Économie.. Éditions Sang de la terre, 1995, Première édition, 1979)*

Document 9 : énergie libre, énergie liée.

(...) considérons le processus économique comme un tout et d'un point de, vue strictement physique. Ce que nous devons relever tout d'abord, c'est que ce processus est un processus partiel qui, à l'instar de tout processus partiel, est circonscrit par une frontière au travers de laquelle de la matière et de l'énergie sont échangées avec le reste de l'univers matériel. La réponse à la question sur ce que fait ce processus *matériel* est simple : il ne produit ni ne consomme de la matière-énergie ; il se limite à absorber de la matière-énergie pour la rejeter continuellement. C'est ce que la pure physique nous enseigne. Toutefois, la science économique - disons-le haut et fort - n'est pas de la pure physique ni même de la physique tout court. Nous pouvons espérer que même les partisans les plus acharnés de la thèse selon laquelle les ressources naturelles n'ont rien à voir avec la valeur finiront par admettre qu'il y a une différence entre ce qui est absorbé dans le processus économique et ce qui en sort. Et cette différence, bien sûr, ne peut être que qualitative.

(...) L'énergie se présente sous deux états qualitativement différents, l'énergie *utilisable ou libre*, sur laquelle l'homme peut exercer une maîtrise presque complète, et l'énergie *inutilisable ou liée*, que l'homme ne peut absolument pas utiliser. L'énergie chimique contenue dans un morceau de charbon est de l'énergie libre parce que l'homme peut la transformer en chaleur, ou, s'il le veut en travail mécanique. Mais la quantité fantastique d'énergie thermique contenue dans l'eau des mers, par exemple, est de l'énergie liée. Les bateaux naviguent à la surface de cette énergie mais, pour ce faire, ils ont besoin de l'énergie libre d'un quelconque carburant ou bien du vent.

(...) Représentons-nous un tel système, soit une pièce avec une cuisinière électrique et une casserole d'eau qui vient de bouillir. Ce que la Loi de l'Entropie nous apprend tout d'abord, c'est que la chaleur de l'eau bouillie se dissipera continuellement dans le système. Pour finir, ce dernier parviendra à un équilibre thermodynamique, c'est-à-dire à un état dans lequel la température est partout uniforme et où toute l'énergie est liée. C'est ce qu'il advient de toute espèce d'énergie dans un système clos. L'énergie chimique libre d'un morceau de charbon, par exemple, se dégradera finalement en énergie liée même si le charbon reste dans la terre. L'énergie libre subira le même sort dans tous les cas.

(...) Rien ne saurait donc être plus éloigné de la vérité que l'idée du processus économique comme d'un phénomène isolé et circulaire ainsi que le représentent les analyses tant des marxistes que des économistes orthodoxes. Le processus économique est solidement arrimé à une base matérielle qui est soumise à des contraintes bien précises. C'est à cause de ces contraintes que le processus économique comporte une évolution irrévocable à sens unique. Dans le monde économique, seule la monnaie circule dans les deux sens d'un secteur économique à l'autre (bien que, à la vérité, même la monnaie métallique s'use lentement de sorte que son stock doit être continuellement réapprovisionné par prélèvement dans les dépôts de minerais). À la réflexion, il apparaît donc que les économistes des deux obédiences ont succombé au pire fétichisme économique, le fétichisme de la monnaie.

(Nicholas Georgescu-Roegen. *La décroissance. Entropie - Écologie - Économie.. Éditions Sang de la terre, 1995, Première édition, 1979)*

Document 10 : la science économique, reflet de l'idéologie

La pensée économique a toujours été influencée par les problèmes économiques d'actualité. Elle a aussi reflété - avec un certain décalage - le mouvement des idées dans les sciences de la nature. Nous en voulons pour preuve le fait que, lorsque les économistes commencèrent à ignorer l'environnement naturel dans leur représentation du processus économique, cette évolution refléta un tournant dans la disposition d'esprit du monde intellectuel tout entier. Les réalisations sans précédent de la Révolution Industrielle avaient si bien impressionné tout le monde quant à ce que l'homme peut faire avec l'aide des machines que l'attention générale se confina sur l'usine. L'avalanche de découvertes scientifiques spectaculaires déclenchées par les nouveaux moyens techniques renforça cette admiration générale pour la puissance de la technologie. Elle induisit aussi les intellectuels à surestimer, et finalement à trop faire miroiter, les pouvoirs de la science. Naturellement hissé sur un tel piédestal, nul ne pouvait même concevoir l'existence d'obstacles réels inhérents à la condition humaine. (...)

C'est précisément parce qu'il a senti, quoique obscurément que sa vie dépend de basse entropie rare et irrémédiable que l'homme a constamment nourri l'espoir de pouvoir découvrir une force se perpétuant d'elle-même. La découverte de l'électricité en conduisit plusieurs à croire que l'espoir s'était effectivement réalisé. Par suite de l'étrange mariage de la thermodynamique avec la mécanique, certains se mirent à songer sérieusement à des méthodes pour délier de l'énergie liée. La découverte de l'énergie atomique déclencha une nouvelle vague d'optimisme chez ceux qui espérèrent que, cette fois, on avait vraiment maîtrisé une puissance se perpétuant d'elle-même. La pénurie d'électricité qui affecte New York et qui s'étend graduellement aux autres villes devrait suffire à nous faire déchanter. Les théoriciens de la physique nucléaire, comme les responsables de centrales atomiques, attestent que cela se ramène à un problème de coût ce qui, dans la perspective de cette étude, signifie un problème de bilan entropique.

Avec des savants prêchant que la science peut éliminer toutes les limitations pesant sur l'homme et avec des économistes leur emboîtant le pas en ne reliant pas l'analyse du processus économique aux limitations de l'environnement matériel de l'homme, il ne faut pas s'étonner si nul n'a réalisé que nous ne pouvons produire des réfrigérateurs, des automobiles ou des avions à réaction « meilleurs et plus grands » sans produire aussi des déchets « meilleurs et plus grands ».

Aussi bien, lorsque tout le monde (dans les pays avec une production industrielle toujours « meilleure et plus grande ») dut se rendre à l'évidence littéralement aveuglante de la pollution, les scientifiques et les économistes furent pris au dépourvu. Et même à présent nul ne paraît voir que la cause de tout cela réside dans le fait que nous avons négligé de reconnaître la nature entropique du processus économique. La meilleure preuve en est que les diverses autorités responsables de la lutte contre la pollution s'efforcent à présent, de nous insuffler l'idée de machines et de réactions chimiques ne produisant pas de déchets et d'autre part, la conviction que le salut dépend d'un perpétuel recyclage de déchets. En principe au moins, il n'est pas contestable que nous puissions recycler l'or dispersé dans le sable des mers tout autant que l'eau bouillie dans mon exemple antérieur. Mais, dans l'un et l'autre cas, nous devons utiliser une quantité supplémentaire de basse entropie bien plus considérable que la baisse d'entropie obtenue par ce qui est recyclé. Car il n'y a pas plus de recyclage gratuit qu'il n'y a d'industrie sans déchets.

(Nicholas Georgescu-Roegen. La décroissance. Entropie - Écologie - Économie.. Éditions Sang de la terre, 1995, Première édition, 1979)

Document 11 un déclin inéluctable

La conclusion est évidente. Chaque fois que nous produisons une voiture, nous détruisons irrévocablement une quantité de basse entropie qui, autrement pourrait être utilisée pour fabriquer une charrue ou une bêche. Autrement dit, chaque fois que nous produisons une voiture, nous le faisons au prix d'une baisse du nombre de vies humaines à venir. Il se peut que le développement économique fondé sur l'abondance industrielle soit un bienfait pour nous et pour ceux qui pourront en bénéficier dans un proche avenir: il n'en est pas moins opposé à l'intérêt de l'espèce humaine dans son ensemble, si du moins son intérêt est de durer autant que le permet sa dot de basse entropie. Au travers de ce paradoxe du développement économique, nous pouvons saisir le prix dont l'homme doit payer le privilège unique que constitue sa capacité de dépasser ses limites biologiques dans sa lutte pour la vie.

Des biologistes aiment à répéter que la sélection naturelle constitue une série de gigantesques bévues car elle ne tient pas compte des conditions à venir. Cette remarque, qui implique que l'homme est plus sage que la nature et devrait prendre la relève de cette dernière, tend à prouver que la vanité de l'homme et la présomption des scientifiques ne connaîtront jamais leurs limites. Car la course au développement économique, qui est le trait distinctif de la civilisation moderne, ne laisse aucun doute quant au manque de clairvoyance de l'homme. C'est seulement à cause de sa nature biologique (des instincts dont il a hérité) que l'homme a le souci de ses descendants immédiats, mais généralement non point au delà de ses arrière-petits-enfants. Et il n'y a ni cynisme ni pessimisme à croire que, même si on lui faisait prendre conscience de la problématique entropique de l'espèce humaine, l'humanité n'abandonnerait pas volontiers ses fastes actuels en vue de faciliter la vie des humains qui naîtront dans dix mille ans, voire dans mille ans seulement. Ayant multiplié ses moyens d'action biologique par ses prothèses industrielles, l'homme *ipso facto* s'est rendu tributaire d'une source de subsistance très parcimonieuse, allant jusqu'à s'intoxiquer du luxe de la civilisation industrielle. Tout se passe comme si l'espèce humaine avait choisi de mener une vie brève mais excitante, laissant aux espèces moins ambitieuses une existence longue mais monotone. (...) Dans cette perspective, il apparaît que la pression croissante exercée sur le stock de ressources minérales que provoque la fièvre moderne du développement industriel, ainsi que le problème toujours plus préoccupant constitué par le besoin de rendre la pollution moins nocive (ce qui accroît d'autant la demande relative au stock en question), conduiront nécessairement l'humanité à rechercher les moyens de faire un plus grand usage du rayonnement solaire, la source la plus abondante d'énergie libre.(...) Aussi pouvons-nous être quasiment certains que, sous cette même pression, l'homme découvrira des moyens de transformer directement le rayonnement solaire en puissance mécanique. Assurément une telle découverte représentera la plus grande percée imaginable dans la problématique entropique de l'humanité, car elle donnera aussi à celle-ci la maîtrise de la source la plus abondante pour la vie. Le recyclage et la lutte contre la pollution consommeraient encore de la basse entropie, mais celle-ci ne serait alors plus prélevée sur le stock vite épuisable de notre globe.

(Nicholas Georgescu-Roegen. La décroissance. Entropie - Écologie - Économie.. Éditions Sang de la terre, 1995, Première édition, 1979)

4) Équilibre de la croissance économique

Pour les économistes keynésiens (Harrod-Domar), cette croissance ne peut se faire que de manière accélérée (ou dépressionniste). En effet, le moteur central de la croissance est l'investissement mais celui-ci a une « double face » : d'un côté il a un effet sur l'offre car il permet d'augmenter la production de biens et de l'autre il permet de distribuer des revenus (salaires et profits) c'est son aspect demande. Or il n'y a aucune raison pour que les deux effets soient égaux. Si l'effet « demande » est supérieur à l'effet « offre » alors il y aura une incitation à produire plus et donc à investir plus, lequel investissement entrainera une nouvelle distribution de revenus, etc... A l'inverse si l'effet offre est supérieur à l'effet demande il y aura surproduction et il suffira de ralentir l'investissement pour que

celui-ci entraîne d'une baisse des revenus ce qui impliquera un effet dépressionniste. Dans cette optique la croissance économique est déséquilibrée par nature.

5) Décroissance contre développement durable ?

Le Développement durable peut être compatible avec l'idée de décroissance mais il ne va pas aussi loin puisqu'il ne remet pas en cause le bien fondé même de la croissance économique.

L'idée de décroissance s'oppose aussi à l'idée « de croissance verte »

Enfin, elle se distingue de l'idée « d'économie circulaire » qui ne rompt pas vraiment avec le principe de la croissance économique

PARTIE V : CONCLUSION

I) Démarchandisation et marchandisation

A) Relations

Nous avons donc présenté un certain nombre de variantes de l'activité économique dominante (ESS, monnaies locales, ...)

Toutes ces variables de l'économie « dominante » n'ont en général pas vocation à se substituer à celle-ci (sauf la décroissance) mais à entrer en complémentarité. Mais il se produit des mouvements d'échange ou d'opposition entre ces grands types d'activité économique qui passera notamment par des mouvements entre marchandisation et « démarchandisation »

B) Définitions

On parle de marchandisation quand un produit (bien ou service) qui était préférentiellement fourni par la réciprocité ou la redistribution passe dans le canal du « marché » (la garde d'enfant qui devient baby sitting ou la cuisine pour enfant faite à la maison qui passe par les achats de petits pots). De manière plus générale, la marchandisation suppose la libéralisation des marchés.

Il faut noter que si la marchandisation se fait normalement avec monnaie, celle-ci n'est pas indispensable. Il faut donc distinguer la marchandisation de la monétarisation.

On parle de démarchandisation quand une marchandise devient un objet d'échange « hors marché »

C) Les liens entre marchand et non marchand

On peut avoir une démarchandisation comme on en a eu au 19^{ème} siècle avec l'essor de l'ESS ou au début du 21^{ème} siècle avec les pratiques d'échange de domicile ou de covoiturage.

Mais les tendances à la remarchandisation sont nombreuses comme l'illustre l'évolution de airBnB. Bernard Perret fait remarquer qu'il y a déjà eu des vagues de « démarchandisation » au moment de l'extension du secteur public mais la démarchandisation qu'il pense voir survenir serait plus axée sur les collectifs (dans la logique des « communs »). Il voit une possible « résilience » du capitalisme dans l'exploitation des marges qui existent entre les secteurs marchands et non marchands, dans une hybridation de ces deux secteurs.

II) L'impuissance théorique du courant mainstream

La théorie économique moderne est-elle en mesure d'aider à comprendre ces transformations ?

A) Deux définitions de l'économie (economics)

NB : l'anglais a deux termes « economy » et « economics », le premier désigne l'analyse économique et le deuxième « l'activité économique ». La langue française n'a qu'un seul terme pour désigner les deux.

Au-delà de la multiplicité des courants possibles on peut dire qu'il y a deux définitions de l'analyse économique

La première est dite « formaliste », c'est la plus courante qui est empruntée à Lionel Robbins. Pour lui, l'économie est « *la science qui étudie le comportement humain comme une relation entre des fins et des moyens rares qui ont des usages alternatifs.* »

La deuxième définition est dite substantive et est en général rattachée à Karl Polanyi. Elle « ne fait que souligner ce fait élémentaire que les hommes, tout comme les autres êtres vivants, ne peuvent vivre un certain temps sans un environnement naturel qui leur fournit leurs moyens de subsistance ». L'économie étudie l'ensemble des rapports sociaux qui règlent dans toute société la production et la répartition des richesses.

B) Différences entre les deux définitions

La définition « formaliste » est assez restreinte. Elle suppose que les biens désirés sont en quantité relative ou absolue insuffisante et que les moyens sont rares. La question est alors de savoir comment gérer la rareté absolue ou relative. On comprend que l'acteur inséré dans cette analyse ne peut qu'être calculateur, occupé à comparer et hiérarchiser les biens qu'il désire et peser les coûts d'obtention de chacun avant d'agir. On a donc à faire à un Homo Oeconomicus.

On voit aussi que dans la conception formaliste, l'analyse économique est avant tout un mode de résolution fondé sur l'individu et sur le calcul coût-avantage. Dès lors, on peut l'appliquer à d'autres objets que les objets étudiés traditionnellement par l'économie. Ainsi, il peut y avoir une analyse économique du mariage ou des cadeaux de Noël (voir annexe : sandler).

En revanche, la définition substantialiste repose sur l'idée de richesse et de la manière dont les différents membres, (individus ou groupes) de la société se les répartissent. Dans ce cas, la répartition ne porte pas nécessairement sur un calcul individualiste coût avantage ; cela peut être le fait de règles traditionnelles, de coopération (don-contre-don) ou de rivalités (Potlatch).

On peut donc dire que la définition formaliste tend à réduire toutes les actions au calcul et en cela elle est probablement ethnocentriste ou bien elle estime que les hommes sont les mêmes dans toutes les sociétés et à toutes les époques. Elle tend à entraîner le chercheur dans la seule axiomatique mathématique et elle s'ouvre, à la rigueur, que sur l'économie expérimentale.

La définition substantive ouvre sur une plus grande variété de manières de faire ainsi que de sociétés. Elle implique aussi d'ouvrir l'analyse à l'ensemble des sciences sociales telles que l'Histoire, la sociologie, l'anthropologie, etc...

L'économie « formalisme » est au fond une analyse de l'économie de marché. Elle a donc du mal à appréhender ce qui ne passe pas par le marché et encore plus les situations hybrides entre marché, redistribution et réciprocité.

Document 12 : les cadeaux de Noël selon l'économie formaliste

Les économistes n'aiment pas les cadeaux ; ou, pour être plus précis, ils ont du mal à comprendre en quoi leur offre relève d'une pratique sociale rationnelle. Du point de vue du raisonnement marchand, il vaut presque toujours mieux donner de l'argent qu'un présent en nature. Si l'on postule que les êtres humains savent en général ce qu'ils préfèrent et que tout cadeau fait à un(e) ami(e) ou à un être cher vise avant tout à le rendre heureux, les paiements monétaires sont alors presque imbattables, car, même si vous avez un goût exquis, votre ami(e) risque de ne pas aimer la cravate ou le collier que vous aurez choisi. Donc, si vous tenez vraiment à maximiser le bien-être que votre cadeau procurera, abstenez-vous d'acheter quoi que ce soit : contentez-vous de donner l'argent que vous auriez dépensé, afin que votre ami(e) ou votre amoureux(se) puisse

s'offrir avec cette somme ou bien l'article que vous lui auriez acheté, ou bien (plus probablement) quelque chose qui lui procurera un plus grand plaisir encore.

Je viens d'exposer la logique de la critique économique des offres de cadeaux. Elle appelle quelques réserves : si vous dénicher un article que votre ami(e) apprécierait sans qu'il lui soit pour autant familier — le dernier gadget high-tech, par exemple —, il est possible que cet objet fasse plus plaisir à cet(te) ami(e) mal informé(e) que quelque chose qu'il ou elle se serait acheté avec les liquidités équivalentes ; mais ce cas particulier n'infirme en rien l'hypothèse économique fondamentale selon laquelle la raison d'être de tout cadeau est de maximiser le bien-être, ou l'utilité, de celui ou celle qui le reçoit.

Joel Waldfogel, économiste de l'Université de Pennsylvanie, est le plus grand pourfendeur de l'inefficacité

économique des offres de cadeaux. Par «inefficacité », il entend l'écart qui existe entre la valeur (infime, peut-être) que vous attribuez au chandail à losanges à 120 dollars que votre tante vous a offert pour votre anniversaire et la valeur de ce que vous vous seriez acheté (un iPod, mettons) si elle vous avait donné de l'argent au lieu de ce vêtement. Il a attiré l'attention dès 1993 sur l'épidémie de dilapidation d'utilité que les cadeaux offerts à l'occasion des fêtes de fin d'année occasionnent dans un article intitulé «The Deadweight Loss of Christmas » [La perte sèche de Noël] avant de revenir sur ce thème et d'approfondir sa réflexion dans son récent *Scroogenomics: Why You Shouldn't Buy Presents for the Holidays* [L'économie d'Harpagon : Pourquoi on ne devrait rien offrir en fin d'année], ouvrage où l'on lit: «Le vrai problème, c'est que, chaque fois que d'autres font des emplettes pour nous, qu'ils nous achètent des vêtements, des disques ou n'importe quoi, ils ont très peu de chances de choisir aussi bien que nous l'aurions fait si nous avions choisi nous-mêmes — si bien intentionnés que soient leurs choix, on peut s'attendre à ce qu'ils tombent à côté de la plaque. Par rapport à la quantité de satisfaction que de telles dépenses auraient pu nous procurer, leurs choix détruisent de la valeur¹⁰ »

Appliquant le raisonnement marchand standard, Waldfogel conclut que donner de l'argent serait préférable dans la plupart des cas : « La théorie économique — et le bon sens — nous porte à croire que les trucs que l'on s'achète soi-même procureront plus de satisfaction, par dollar, euro ou shekel dépensé, que ceux qui sont toujours de la valeur; et ils satisfont autant que les dons pécuniaires dans le meilleur des cas seulement — dans des situations aussi rares qu'in vraisemblables ". Non content de vitupérer l'illogisme économique des offres de cadeaux, Waldfogel s'est efforcé de mesurer quelle part de valeur exactement cette pratique inefficace détruit; après avoir demandé à la fois à des destinataires de cadeaux d'estimer la valeur monétaire de ce qu'ils avaient reçu et de lui dire combien ils auraient été prêts à payer pour acquérir la même chose, il en a déduit que « [1]a valeur que nous accordons aux articles qui nous sont offerts est inférieure de 20 %, par dollar dépensé, à celle des articles que nous nous achetons nous-mêmes ». Ces 20 % lui permettent d'évaluer la « destruction de valeur » totale que les offres de cadeaux de Noël génèrent sur l'ensemble du territoire des États-Unis : « Sachant que 65 milliards de dollars sont dépensés tous les ans pendant cette période, il en découle que nous obtenons pour 13 milliards de dollars de satisfaction en moins que nous n'en recevions si nous dépensions cet argent comme nous en avons l'habitude — précautionneusement et à notre seule intention. Chaque célébration américaine des fêtes de fin d'année s'accompagne d'une orgie de destruction de valeur². »

(Michael J. Sandel « Ce que l'argent ne saurait acheter – Les limites morales du marché » - Seuil 2014)

Document 13 : l'échange de biens dans une perspective anthropologique

Lévi-Strauss nous propose le récit d'une expérience faite à propos du repas :

« Bien souvent nous avons observé le cérémonial du repas dans les restaurants à bas prix du midi de la France, surtout en ces régions où le vin étant l'industrie essentielle, il est entouré d'une sorte de respect mystique qui fait de lui la " rich food " par excellence. Dans les petits établissements où le vin est compris dans le prix du repas, chaque convive trouve, devant son assiette, une modeste bouteille d'un liquide le plus souvent indigne. Cette bouteille est semblable à celle du voisin, comme le sont les portions de viande et de légumes qu'une servante distribue à la ronde. Et cependant, une singulière différence d'attitude se manifeste aussitôt à l'égard de l'aliment liquide et de l'aliment solide : celui-ci représente les servitudes du corps et celui-là son luxe, l'un sert d'abord à nourrir, l'autre à honorer. Chaque convive mange, si l'on peut dire, pour soi; et la remarque d'un dommage minime, dans la façon dont il a été servi, soulève l'amertume à l'endroit des plus favorisés, et une plainte jalouse au patron. Mais il en est tout autrement pour le vin : qu'une bouteille soit insuffisamment remplie, son possesseur en appellera avec bonne humeur au jugement du voisin. Et le patron fera face, non pas à la revendication d'une victime individuelle, mais à une remontrance communautaire : c'est qu'en effet le vin, à la différence du " plat du jour ", bien personnel, est un bien social. La petite bouteille peut contenir tout juste un verre, ce contenu sera versé, non dans le verre du détenteur, mais dans celui du voisin. Et celui-ci accomplira aussitôt un geste correspondant de réciprocité » (*SEP*, 68-69).

« Que s'est il passé ? » se demande Lévi-Strauss. Apparemment rien sinon un incompréhensible de substitution réciproque d'une part de vin. En réalité il y a eu un geste dont la signification est considérable.

Deux étrangers qui ne savent rien l'un de l'autre*, promis, le temps d'un repas, à se faire face dans un cadre où la promiscuité est assez grande, ont le choix entre établir le contact ou s'ignorer; il leur faudrait accepter dans ce deuxième cas d'assumer la tension et la gêne que ce refus entraîne. « C'est de cette situation fugace, mais difficile, que l'échange du vin permet la résolution. Il est une affirmation de bonne grâce, qui dissipe l'incertitude réciproque ; il substitue un lien à une juxtaposition. Mais il est aussi plus que cela : le partenaire, qui était en droit de se maintenir sur la réserve, est provoqué à en sortir; le vin offert appelle le vin rendu, la cordialité exige la cordialité [...]. Et l'acceptation de l'offre autorise une autre offre, celle de la conversation » (*SEP*, 70).

. Certains biens en effet (selon les cultures et les circonstances) apparaissent comme possédant par eux-mêmes un caractère social. Ils sont désignés presque de soi au partage et à l'échange. C'est le cas de toute nourriture qui ne sert pas d'abord à la satisfaction contraignante des besoins physiologiques et dont les qualités de luxe appellent une consommation en groupe, festive le plus souvent. Les exemples en sont encore très nombreux dans l'Occident contemporain : « Une bouteille de vieux vin, une liqueur rare, un foie gras, invitent autrui à faire percer une sourde revendication dans la conscience du propriétaire ; ce sont des mets qu'on ne saurait s'acheter et consommer seul, sans un vague sentiment de culpabilité » (*SEP*, 67).

Cet exemple qui nous est proche nous permet de reconnaître la même logique dans des civilisations très différentes, comme ces rencontres cérémonielles polynésiennes qui exigent que chaque groupe évite de consommer la nourriture qu'il a apportée, mais plutôt consomme la nourriture de l'autre : il y a honte pour chaque groupe à « manger à son propre panier » (*ibid.*, 68); honte plus grande encore - à quoi peuvent s'ajouter le mépris et la colère - pour celui ou celle qui mangerait en secret les plats de cérémonie.

(M. Henaff : « Claude Lévi-Strauss » - Balland - 1991)